

# Sommaire mars-avril 2010

## Vie spirituelle

- 120 Lettre du 5 mars 2010  
A toutes les Filles de la Charité  
Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale
- 130 Conférence du 25 mars : « La paix et les vœux »  
Maison-Mère  
Père Grégory, Supérieur général
- 140 « *Et le Verbe s'est fait chair, Il a habité parmi nous* » (Jn 1, 14)  
Conférence préparatoire à la Rénovation  
Père Javier Alvarez, Directeur général
- 160 – Un regard nouveau sur notre vocation de Fille de la Charité à la lumière de l'encyclique *Deus caritas est*  
Soeur Catherine Prendergast, Fille de la Charité

## Défis actuels

### *Aujourd'hui, avec les Fondateurs*

- 210 Province d'Afrique Centrale (Rwanda)  
Les miracles existent  
La Communauté de Mukungu
- 211 Province du Cameroun  
« Portées sur les ailes d'aigles », les Filles de la Charité à Moutourwa  
La Communauté de Moutourwa

## Actualités des Provinces

### *Nominations*

- 320 Nomination des Visitatrices et des Directeurs provinciaux

### *Témoignage des Sœurs*

- 330 Province d'Emmitsburg  
Bicentenaire de l'arrivée de Mère Seton  
Soeur Mary Jean Horne, Fille de la Charité

- 331 A la cathédrale de Notre-Dame de Paris, célébration de sainte Louise de Marillac, 14 mars 2010  
Homélie du Cardinal André Vingt-Trois, Archevêque de Paris
- 332 A la Chapelle de la Médaille miraculeuse, célébration de sainte Louise de Marillac, 15 mars 2010  
Homélie du Père Gérard Du, cm, Assistant général
- 333 Province de Curitiba  
Itinéraire de la pastorale des vocations  
Sœurs Bernadete Valenga et Neriuzza Franco, Filles de la Charité
- 334 Province de Turin  
Sœur Giuseppina, patronne de la section féminine d'une prison  
Sœur Maria Ida Cislighi, Fille de la Charité
- 335 Province de Rome  
Un chœur de louanges unanimes : merci Vierge bénie !  
Sœur Maddalena Castrica, Fille de la Charité

Parole des pauvres

- 340 Province du Venezuela  
« Une sœur ira 10 fois le jour voir les malades, et 10 fois par jour, elle y trouvera Dieu »  
Sœur Bérénice Jimenez, Correspondante des Echos

**Histoire de la Compagnie**

Année jubilaire du 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort des Fondateurs

- 410 Louise de Marillac en son temps  
Sœur Claire Herrmann, Fille de la Charité
- 420 Influence mutuelle sur la nature de la Compagnie  
Père Benito Martinez, cm
- 430 Dernières parutions vincentiennes

Père Grégory Gay, Supérieur general

Maison-Mère, 25 mars 2010

A l'occasion de la fête de la Rénovation

La paix et les vœux

Dans ma lettre d'Avent 2009 et du Carême 2010, je vous ai proposé une réflexion sur un aspect essentiel de notre foi : la Paix. Je souhaite approfondir encore ce thème en relation avec les vœux que vous venez de renouveler.

Au jour de la résurrection, le premier souhait du Seigneur Jésus ressuscité est : « La paix soit avec vous ». Les disciples s'étaient blottis confinés dans la chambre haute par crainte des juifs, et Jésus ressuscité leur apparaît et fait le don de la paix pour apaiser leurs craintes. Sa paix les transforme et les renouvelle.

Vincent de Paul, tout au long de sa vie, a été fortement touché par la misère des pauvres qu'il appelait « son poids et sa douleur ». L'une des principales causes de la pauvreté était la guerre. Vincent a plaidé la cause des pauvres, il a supplié, a plaidé auprès des autorités de son temps de promouvoir la paix et donc, de permettre aux pauvres de vivre plus dignement.

Dans toute l'histoire de l'humanité, ce sont les pauvres qui souffrent le plus et sont les premières victimes de la guerre et de ses conséquences. Beaucoup de pauvres, étaient enrôlés dans les armées. Dans bien des pays, les statistiques démontrent que la majorité des soldats sont issus de la classe moyenne et pauvre. Aujourd'hui encore, nous entendons des protestations à travers le monde : « Plus jamais la guerre, nous voulons la paix. » Il ne s'agit pas uniquement d'un slogan mais d'un fait évident.

Dans la célébration de l'Eucharistie, nous reconnaissons la grande valeur de ce don de l'Esprit de notre Seigneur Jésus. Ainsi, nous débutons par le souhait « la grâce et la paix de Dieu notre Père et Seigneur Jésus-Christ soit avec vous » et nous clôturons par « Allez dans la paix du Christ ». Et pour signifier la communion avec le Père et la communion entre nous, la prière que Jésus nous a enseignée est suivie du rite de la paix. La communion au Corps et au Sang de Jésus est précédée par la prière « Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde, donne-nous la paix. » La communion apporte la réconciliation et la paix.

La paix n'est pas seulement une expérience apaisante, elle est aussi une dynamique. Notre Seigneur Jésus nous donne le courage d'être témoin de sa Paix dans le monde. Les vœux également sont porteurs du don de la paix de l'Esprit. Permettez-moi de démontrer brièvement comment chacun des vœux est lié à la paix

Le vœu du Service des Pauvres, qui donne toute sa signification à la vocation de la vie des Filles de la Charité et permet de vivre les trois autres conseils évangéliques, peut être facilement compris dans son rapport avec la paix. Les pauvres sont les premières victimes de la guerre et de la violence mondiale et domestique. Par votre service des pauvres, vous

contribuez à la promotion de la paix. Il est intéressant de constater comment, à l'ONU, plusieurs groupes de travail qui participent à la lutte contre la pauvreté s'intéressent aux nombreuses situations difficiles du monde : changement climatique, manque de respect pour la création, immigration, trafic humain, guerre, situations liées les unes aux autres et perçues comme force destructrice de vie. Servir les pauvres, c'est œuvrer pour la paix et, inversement, travailler pour la paix c'est aussi servir les pauvres.

Le vœu de pauvreté, qui consiste à vivre un style de vie simple, aide à contrecarrer l'avarice, les excès de consommation, la soif irréfléchie et insatiable des choses matérielles. La puissance et la richesse, sont les causes premières de nombreuses guerres, de violence et de situations destructrices. Par conséquent, le vœu de pauvreté, c'est choisir de mener un style de vie plus sobre, en solidarité avec ceux qui n'ont pas un égal accès aux biens de ce monde. En diminuant les inégalités, nous favorisons la paix.

Le vœu de chasteté vous incite à vivre plus profondément la relation à Dieu, aux sœurs de la communauté, aux pauvres, aux personnes avec lesquelles vous vivez. La chasteté est ce don qui vous aide à aimer profondément l'autre, sans le posséder ou le dominer. Ainsi, vous développez des relations harmonieuses qui construisent la paix, vous pouvez ainsi écouter l'Esprit et vous laisser guider par lui et favoriser la communion des cœurs.

Reprenez votre document Inter-Assemblées 2009-2015 ; vous savez qu'il est constitué d'Appel et de Réponses. Le 2<sup>e</sup> Appel vous invite à développer le « bien vivre ensemble » afin qu'il soit prophétie d'amour et chemin d'espérance. Et la première Réponse à cet Appel, vous invite à « accueillir chaque Sœur avec un regard de foi et à accepter les différences comme une richesse ». J'ai moi-même développé ce point dans ma lettre de Carême, disant que la diversité des expressions de la vie humaine doit être respectée. Il est possible de bâtir un monde dans lequel des personnes de milieux différents et d'expressions culturelles différentes puissent apprendre à vivre ensemble et par conséquent créer l'harmonie fondée sur la diversité au lieu que la diversité soit la justification de la violence et de la destruction.

Il est important que nous ayons dans le cœur la paix de Dieu afin de vivre entre nous des relations harmonieuses. La paix vient de notre relation avec Dieu, Il l'établit dans nos cœurs. La chasteté, lorsqu'elle est vécue paisiblement, nous aide à entretenir des relations authentiques les uns avec les autres, ensemble dans la communauté et en dehors de la communauté. Elle nous aide à ouvrir nos cœurs à ceux qui collaborent avec nous dans le service et à ceux que nous servons. Dans un de ses écrits, sainte Louise dit : « Il ne suffit pas d'être affable et douce avec les pauvres. Sachez qu'ils sont nos Seigneurs que nous devons les aimer et respecter fortement. Il ne suffit pas que cette maxime soit dans notre esprit, nous devons tout faire pour le montrer extérieurement par nos actions ».

Le vœu d'obéissance nous permet d'être attentifs à la volonté de Dieu. Pour cela, nous devons créer un climat de paix et permet d'écouter attentivement la volonté de Dieu. Dans ce climat, nous pouvons discerner la volonté de Dieu en communauté.

Mes Sœurs, témoignez de la paix, faites le avec courage. Priez Marie, Reine de la Paix, qu'en sa qualité de Mère de Dieu, elle intercède pour que cette Paix vienne dans nos cœurs et dans le monde.

Père Grégory Gay,

Supérieur général

Conférence préparatoire à la Rénovation 2010

"Et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous" (Jn 1, 14)

Dans la Compagnie, la tradition de renouveler les vœux le 25 mars, en la fête de l'Annonciation, remonte à 1669 et continue encore de nos jours en souvenir du 25 mars 1642, jour où sainte Louise avec quelques Sœurs ont prononcé leurs vœux pour la première fois. La fête de l'Annonciation (ou de l'Incarnation) est particulièrement bien choisie pour éclairer cet événement de la Rénovation : à l'Annonciation, le "oui" de Marie au projet de Dieu invite les Filles de la Charité à dire "oui" au projet de Dieu sur elles, selon le charisme de la Compagnie.

Cette année, je vous invite à approfondir l'un des mystères principaux de notre foi : l'Incarnation. La spiritualité des Filles de la Charité et leurs vœux ont, pour raison d'être et fondement principal, le mystère de l'Incarnation. Sinon, votre vie, à la suite du Christ, n'aurait pas de sens. Tout au long de cet exposé, nous verrons la place fondamentale de l'Incarnation dans la vie et la spiritualité de saint Vincent et de sainte Louise. Je vous invite à contempler et à imiter tout ce que nos Fondateurs nous disent de ce mystère de l'Incarnation. Voyons donc ce qui se cache sous ces deux verbes.

### CONTEMPLER L'INCARNATION

La première chose à faire devant le mystère, c'est de nous arrêter pour le contempler, non pas d'abord pour le comprendre et l'expliquer, mais pour se laisser envelopper par sa profondeur insaisissable, son attraction et la fascination de sa beauté. Pour comprendre ce que signifie "contempler le mystère de l'Incarnation", pensons à une personne au sommet d'une montagne qui contemple un vaste paysage, celle-ci se laisse pénétrer par la lumière, sent sur son visage la brise douce d'une après-midi tranquille, pose paisiblement son regard sur les différentes formes et couleurs. Dans *Tertio millennio adveniente*, Jean-Paul II recommandait de s'asseoir pour contempler le grand fleuve bimillénaire de la Révélation, du christianisme et de l'Eglise<sup>1</sup>.

Saint Vincent disait aux premiers missionnaires : "*Regardons le Fils de Dieu ; oh ! quel cœur de charité ! quelle flamme d'amour ! Mon Jésus, dites-nous, vous, un peu, s'il vous plaît, qui vous a tiré du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre, tant de persécutions et de tourments que vous y avez reçus. O Sauveur ! ô source de l'amour humilié jusqu'à nous et jusqu'à un supplice infâme, qui en cela a plus aimé le prochain que vous-même ? Vous êtes venu vous exposer à toutes nos misères, prendre la forme de pécheur, mener une vie souffrante et souffrir une mort honteuse pour nous ; y a-t-il un amour pareil ? Mais qui pourrait aimer d'une manière tant suréminente ? Il n'y a que Notre-Seigneur qui soit si épris de l'amour des créatures que de quitter le trône de son Père pour venir prendre un corps sujet aux infirmités Et pourquoi ? Pour établir entre nous par son exemple et sa parole la charité du prochain. C'est cet amour qui l'a crucifié et qui a fait cette production admirable de notre rédemption*"<sup>2</sup>. Cela vaut la peine de lire et relire ce texte afin de bien se rendre compte

---

<sup>1</sup> *Tertio millennio adveniente* N°32

<sup>2</sup> Coste XII p. 264-265, saint Vincent aux premiers missionnaires, conférence sur la charité, 30 mai 1659.

combien le mystère de l'Incarnation a marqué la pensée et l'action de saint Vincent. Celui-ci nous invite à accueillir ce mystère, avec la joie et la reconnaissance d'avoir reçu le don de la Rédemption. "*Regardons le Fils de Dieu*", cela veut dire : "contemplons", "méditons". Les nombreuses phrases d'admiration ou d'interrogation sont des moyens qui invitent à nous renouveler dans le mystère qui nous dépasse, à nous remplir de l'exemple de Jésus-Christ pour faire de même dans notre vie.

Sainte Louise a aussi écrit sur le mystère de l'Incarnation<sup>3</sup>, elle contemple et adore Dieu qui se fait homme. D'abord mystique et intimiste, sa spiritualité s'ouvre au monde du service des pauvres ; l'accompagnement spirituel de Vincent en a été décisif. Avant 1633, lors d'une retraite, Louise contemplait le mystère de l'Incarnation : (je veux) "*Aimer l'abaissement, puisque Dieu s'y est joint, ce qu'il nous a fait paraître en sa Nativité, et voulut que nous reconnussions que cet abaissement remplisse le Ciel d'étonnement, nous a témoigné que Dieu en devait être glorifié, mais il faut que le mien (abaissement) chétif et misérable, soit joint au sien glorieux*"<sup>4</sup>.

Les Constitutions expriment la pensée des Fondateurs. Elles soulignent que la contemplation de l'Incarnation de Jésus-Christ est source d'énergie spirituelle. Les Filles de la Charité "*contemplant le Christ en l'anéantissement de son Incarnation Rédemptrice, et s'émerveillent «qu'un Dieu, en quelque manière, ne puisse ou ne veuille jamais être séparé de l'homme* »<sup>5</sup>. Elles apprennent de lui à révéler à leurs frères et sœurs l'Amour de Dieu pour le monde, particulièrement pour les pauvres" (C. 17 b). Méditer sur l'Incarnation, c'est découvrir l'humanité de Jésus-Christ révélée dans les Evangiles, non par curiosité mais pour en recevoir sa lumière et sa chaleur. En s'approchant de Jésus-Christ, on est fasciné par sa personne et son message. Notre contemplation ravive et approfondit notre attachement pour Lui et notre engagement pour les pauvres, ses préférés.

On ne peut contempler l'Incarnation sans les Evangiles. Ceux-ci nous introduisent dans le mystère du Christ : ses débuts de la vie publique, ses difficultés dans la prédication du Royaume, sa mort, sa résurrection... L'Incarnation nous fait méditer sur l'humanité du Christ, comme saint Vincent aimait le faire<sup>6</sup>. Saint Paul résume à sa manière le mystère de l'Incarnation : "*lui qui était dans la condition de Dieu, il n'a pas jugé bon de revendiquer son droit d'être traité à l'égal de Dieu; mais au contraire, il se dépouilla lui-même en prenant la condition de serviteur. Devenu semblable aux hommes et reconnu comme un homme à son comportement*" (Ph. 2, 6-7).

Méditer les Evangiles est la meilleure méditation que l'on puisse faire et le chemin le plus sûr pour grandir dans le mystère de l'Incarnation et, ainsi, "*s'identifier au Christ*" comme saint Vincent le répétait si souvent. Les Evangiles montrent Jésus comme un homme équilibré, même s'il devait vivre à contre courant de certaines idées et coutumes peu humaines et peu divines qu'il ne pouvait admettre. Cependant, Jésus a vécu sa mission difficile avec une sérénité impressionnante à tel point que, parmi les Pharisiens, "*personne ne mit la main sur lui*" (Jn. 7, 44). Affirmer que Jésus s'est fait semblable aux hommes sauf le péché, cela signifie que sa personne était très humaine. Seul le péché empêche l'homme d'être humain, de réaliser sa vocation à l'amour, à la vérité, à la solidarité et au pardon.

---

<sup>3</sup> On peut citer : "Ecrits spirituels" Sr Charpy : Pensées A7; A9; A8; A26. C'était un sujet qu'elle aimait beaucoup pour ses retraites.

<sup>4</sup> "Ecrits spirituels" Sr Charpy A9 p. 700

<sup>5</sup> Sainte Louise, dans Gobillon, Ed. 1676, Livre V, ch. 1, §1, p. 189.

<sup>6</sup> cf. L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, p. 600-608.

Les Evangiles dissipent tous les doutes sur l'authenticité de l'Incarnation de Jésus. Dès les premiers siècles, l'Eglise a déclaré hérétique le courant appelé docétisme, selon lequel Jésus était un homme seulement en apparence. La vérité de l'Incarnation réside dans le fait que Jésus s'est fait homme, capable de penser, de ressentir des sentiments. Lorsqu'une personne se donne entièrement à un grand projet, il arrive parfois qu'elle en perde tout sentiment, ce n'est pas le cas de Jésus-Christ. Sa lourde tâche d'annoncer l'Evangile ne durcit pas son cœur, son enthousiasme ne lui fait pas oublier les petites choses de la vie. Il a pitié de son peuple, de ses difficultés. Il regarde avec affection le jeune homme tout triste à la pensée de le suivre ; Il se fâche devant l'incompréhension de ses apôtres ; Il se réjouit de leurs succès de prédication ; Il s'attriste devant la dureté de cœur de ses contemporains ; Il admire la foi d'un païen ; Il est pris de compassion pour la mère qui pleure la mort de son fils ; Il pleure devant la tombe de Lazare, etc.

A sa sensibilité s'ajoute la réflexion, Jésus apparaît à ses contemporains comme quelqu'un qui a une doctrine personnelle ; Il dit leur des choses raisonnées et humaines qui aident à vivre, Il explique ce qu'Il dit. Sa réflexion n'est pas basée sur des élucubrations philosophiques mais est fondée sur le bon sens. S'Il commande d'aimer ses ennemis, Il explique que nous sommes tous les enfants d'un même Père (cf. Mt 5, 45). S'Il demande de faire le bien à tous, c'est que nous aimons tous qu'on nous fasse du bien (cf. Lc 6, 33). S'Il nous demande de faire confiance au Père, c'est qu'Il s'occupe des oiseaux des champs (cf. Mt 12, 11), pourquoi ne le ferait-Il pas pour nous aussi ? Ses préceptes sont, simples, brefs et précis, comme chez toute personne convaincue : « réconciliez-vous avec vos frères, ne jurez pas, ne résistez pas au mal et si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui la gauche ».

L'Incarnation n'a pas effacé sa conscience d'être l'Envoyé du Père. Très vite, Il découvre sa vocation et s'est passionné pour elle. Ne répond-il pas à Marie et à Joseph : " *Ne le saviez-vous pas ? C'est chez mon Père que je dois être* » (Lc 2, 49) ? Comme l'étoile polaire, la Volonté de Dieu oriente toute sa vie. Saint Vincent disait qu'Il n'est pas venu sur la terre pour vaincre ou mourir, mais pour accomplir la volonté de Dieu. Sa mort et sa résurrection faisaient partie du plan de Dieu. Toute sa vie est sous ce signe : Il va au Jourdain parce qu' " *Il convient d'accomplir toute justice* " (Mt 3, 15). Il est poussé au désert par l'Esprit " *l'Esprit pousse Jésus au désert* " (Mc 1, 12). Il chasse le démon au nom de " *toute parole qui sort de la bouche de Dieu* " (Mt 4, 4). Quand on lui demande de rester à Capharnaüm, Il dit qu'Il doit prêcher dans d'autres villages " *car c'est pour cela que je suis sorti* " (Mc 1, 38). Il affirme même que sa nourriture est de " *de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre* " (Jn 4, 34).

L'accomplissement de la volonté de Dieu ne l'empêche pas de vivre et d'agir en toute liberté : Il parle avec les enfants, Il affirme l'égalité de l'homme et de la femme, Il laisse ses apôtres arracher des épis de blé un jour de sabbat, Il parle avec clarté aux autorités politiques, Il rejette la tentative des membres de sa famille qui veulent le détourner de sa mission (cf. Mc 3, 21; 3, 31). Quel est le secret de sa liberté et de son courage ? Jésus se remet entièrement entre les mains de Dieu. Sa confiance absolue en son Père lui permet de surmonter la peur de la mort et de l'assumer en toute liberté.

Ce bref parcours concernant Jésus-Christ incarné, me permet de vous rappeler que tous les textes évangéliques doivent être médités. Personne ne doute que la prière des psaumes, la prière liturgique est la prière de l'Eglise. Mais c'est la prière personnelle (ou la méditation) faite avec sérieux et constance qui peut vraiment toucher la personne et la transformer intérieurement. La contemplation de la figure de Jésus-Christ change peu à peu nos critères, nos sentiments et nos comportements. Cette contemplation modèle la liberté de notre être et pénètre notre affectivité profonde. Le document de



l'Assemblée générale le souligne comme le chemin pour atteindre notre "*enracinement en Jésus-Christ*"<sup>7</sup>.

## **imiter l'incarnation**

Dans l'Incarnation, Jésus-Christ a accompli des actions très sérieuses et très engagées : s'abaisser de la condition divine à la condition humaine, assumer la nature humaine avec son côté faible et pécheur et élever l'être humain. Saint Vincent réduit ce triple mouvement à deux : l'abaissement ou, "*l'amour humilié*" (comme il qualifie le Christ incarné) et l'engagement avec le monde des pauvres pour les sortir de leur pauvreté et leur faire connaître l'Évangile, c'est-à-dire "*l'amour effectif, (qui) est l'exercice des œuvres de la Charité, le service des pauvres entrepris avec joie, courage, constance et amour*"<sup>8</sup>. Derrière cette phrase si importante et lourde de sens, il doit y avoir beaucoup d'heures de méditation sur l'Évangile, pour définir la finalité de la Compagnie ! Continuant la mission de Jésus-Christ, les Filles de la Charité sont appelées à imiter cette dynamique de l'Incarnation. Les vertus spécifiques, les Conseils évangéliques et la vie fraternelle en commun ont pour objectif le service incarné. L'insistance sur l'inculturation qui s'est fait sentir, avec tant de force, dans les années 90, n'avait pas d'autre but que l'imitation de l'abaissement de Jésus-Christ. Pour cela, il fallait que le style de vie et la manière de servir soient en rapport avec les exigences concrètes des pauvres. Jésus-Christ s'est inculturé, le premier, de façon sérieuse dans son Incarnation. Arrêtons-nous sur quelques conséquences du mystère de l'Incarnation pour nous.

### **L'Incarnation conduit à une certaine manière de prier**

Notre prière doit être nécessairement incarnée. Saint Vincent se méfiait d'une prière trop théorique, trop élevée, il connaissait les dangers de ces formes de prière : recherche personnelle sous couvert de mysticisme, fuite de la vie réelle qui est opposée à l'Incarnation. "*Les extases et ravissements, (qui) sont plus dommageables qu'utiles*" déclarait saint Vincent avec vivacité aux Filles de la Charité<sup>9</sup>. La recherche de nouvelles sensations, d'expériences spirituelles inédites et intimistes, coupées de la vie et sans répercussions sur l'amour efficace des pauvres, peut aussi être un danger pour nos contemporains. Contempler le Christ dans l'anéantissement de son Incarnation rédemptrice, sa vie de service, sa recherche continue de la volonté de Dieu, son amour des pauvres, son humilité et sa charité, voilà sans aucun doute le meilleur moyen d'avoir une prière réaliste, qui fait grandir dans l'amour de Dieu et du prochain. "*Vous pouvez faire votre oraison de cette manière, qui est la meilleure ; car il ne la faut pas faire pour avoir des pensées relevées, pour avoir des extases et ravissements, qui sont plus dommageables qu'utiles, mais seulement pour vous rendre parfaites et vraiment bonnes Filles de la Charité*"<sup>10</sup>. Suivant la logique de saint Vincent, les Constitutions orientent l'oraison dans la même ligne que l'Incarnation : "*Les Sœurs contemplent dans le Christ et cherchent à traduire dans leur propre vie ces dispositions qui les rendent proches des plus déshérités*" (C. 13). Les deux verbes, employés dans cet article : "contempler" et "traduire dans la vie", sont très justes pour définir la nature de l'oraison videntienne.

---

<sup>7</sup> Cf. Document Inter-Assemblées 2009-2015, "*Laissons-nous transformer par l'Esprit*", p. 9 et 19

<sup>8</sup> Coste IX p. 593 Conférence aux premières Sœurs du 9 février 1653 sur l'esprit de la Compagnie.

<sup>9</sup> Coste IX p. 30 Conférence aux premières Sœurs du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.

<sup>10</sup> *Ibidem*

L'oraison incarnée est toujours en lien avec la vie. On peut dire que prier est synonyme de regarder la vie avec les yeux de Dieu, ou d'apporter la vie devant Dieu : soucis, craintes, joies, événements de la journée, visage des pauvres, souffrances, grands problèmes qui affectent l'humanité. *"Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ"*<sup>11</sup>. Voilà une orientation de l'Eglise qui indique le chemin de l'Incarnation et de l'engagement. Si la prière et la vie vont de pair, on découvre facilement les critères évangéliques qui orientent un comportement chrétien. La personne qui contemple Jésus-Christ finit par acquérir, tout naturellement, une grande capacité de discernement. Si *"Jésus-Christ est le chemin, la vérité et la vie"*, celui qui le prend pour modèle et met ses pas dans les siens, sait quel chemin prendre et comment le suivre. Voilà la raison pour laquelle saint Vincent recommandait de se demander ce que penserait ou ferait Jésus-Christ dans telle situation, parce que *"c'est à l'oraison que Dieu nous fait connaître ce qu'il veut que nous fassions et ce qu'il veut que nous évitions"*<sup>12</sup>. L'oraison incarnée conduit à prendre des résolutions pratiques par rapport aux situations personnelles et au service des pauvres. Pour saint Vincent, ces résolutions doivent être le point principal de notre oraison<sup>13</sup>. Si les disciples n'avaient pas été capables de redescendre dans la vie, la contemplation au Thabor n'aurait servi à rien

### **L'Incarnation renforce la vocation du don de soi**

Dès les premières années de sa vie, Jésus cultive sa condition d'Envoyé. Certaines phrases comme *"Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé"* (Jn. 4, 34) ou bien *"je suis venu pour accomplir sa volonté"*, nous montrent que Jésus connaît bien sa mission. A Jérusalem, ne dit-il pas à Joseph et à Marie *"Ne le savez-vous pas ? C'est chez mon Père que je dois être"* (Lc. 2, 49). Lorsque la Fille de la Charité entretient l'appel et la mission confiés par le Père, elle s'identifie à un trait essentiel de Jésus-Christ : sa condition d'Envoyé. Celle qui pense souvent à cette vérité théologique et se l'applique, elle fortifie sa fidélité à la vocation, son identité grandit ainsi que son sens de l'appartenance au charisme vincentien tel qu'il est défini dans la Compagnie. Nous devons souvent méditer des textes comme celui de l'évangile de Marc au chapitre 3 (v. 13-19).

L'Incarnation éclaire la mission du service lorsque la Fille de la Charité rencontre des difficultés dans sa vocation. Celles-ci peuvent surgir du contexte culturel peu favorable à une vocation de service. Souvent, les difficultés de compréhension et d'acceptation naissent dans notre environnement le plus proche et même de notre famille ou de la communauté. Les incompréhensions de notre famille nous peinent davantage que des critiques provenant de milieux plus lointains. Jésus-Christ, aussi, a souffert de sa famille, lorsqu'ils pensaient qu'*"Il avait perdu la tête"* (Mc 3, 21). Quelquefois, les difficultés peuvent venir de sa communauté locale. Certaines rivalités font souffrir et refroidissent la vie fraternelle. Ces difficultés peuvent venir de la personne elle-même. Au fil du temps, on peut ressentir de la fatigue, de la lassitude, du découragement, une vie intérieure languissante. A la base, il y a certainement une perte de convictions profondes, un manque de clarté de la spiritualité vincentienne, ce qui peut conduire à perdre le sens du service des pauvres. Toutes proportions gardées entre Jésus-Christ et nous, certaines difficultés éprouvées par les Filles de la Charité d'aujourd'hui, sont un peu celles que Jésus-Christ a rencontrées dans sa vie incarnée et dans sa mission.

---

<sup>11</sup> Concile VATICAN II Constitution dogmatique *Gaudium et spes* N°1

<sup>12</sup> Coste IX p. 418 Conférence aux premières Sœurs sur l'oraison.

<sup>13</sup> Coste IX p. 30 Conférence aux premières Sœurs du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.

Que faire devant ces difficultés de découragement ou de lassitude intérieure ? Il est bon de renforcer la conviction que la vie de service a du sens, beaucoup de sens et, si on ne la donne pas, elle finit par se perdre. Rappelons-nous que Jésus-Christ se réalise dans son Incarnation en se donnant aux autres. La vocation et la mission de la Fille de la Charité est la même que celle de Jésus incarné. Saint Vincent l'affirme : *"Nous sommes en cette vocation fort conformes à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, ce semble, avait fait son principal, en venant au monde, d'assister les pauvres et d'en prendre le soin... Et si on demande à Notre Seigneur : «Qu'êtes-vous venu faire en terre ? » — «Assister les pauvres.» — «Autre chose? » — « Assister les pauvres »"*<sup>14</sup>. Donc, Jésus-Christ est la grande référence des Vincentiens pour mettre en évidence la valeur de leur vocation, dissiper l'imagination qui, à un moment donné, peut envahir notre château intérieur.

### **L'Incarnation éclaire le service et le style de vie**

Pour expliquer la spiritualité vinctienne, il s'agit de savoir comment saint Vincent a compris l'Incarnation du Christ et sa mission, c'est la clé de tout. Selon l'enseignement de saint Jean et de saint Paul, l'Incarnation est, pour saint Vincent, l'expression la plus haute de l'amour de Dieu pour les hommes : un amour gratuit qui va jusqu'à assumer la condition humaine dans toute sa radicalité : *"Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique"* (Jn. 3, 16). *"Le Christ Jésus... se dépouilla lui-même en prenant la condition de serviteur. Devenu semblable aux hommes et reconnu comme un homme à son comportement"* (Ph 2, 7). L'événement de l'Incarnation ne peut pas laisser l'humanité indifférente. Avec Jésus-Christ, c'est une période de l'histoire qui se termine et une autre qui s'ouvre. Par son abaissement, Dieu offre à chacun une valeur et une dignité dont personne ne peut douter, cette dignité concerne aussi les pauvres, surtout les pauvres. Le comportement de Jésus dans l'Evangile montre clairement ses préférences. Je dirai même qu'ils sont la présence cachée du Dieu incarné (cf. Mt. 25, 40). *"Servant les pauvres, on sert Jésus-Christ "*, telle est la consigne de saint Vincent aux premières Sœurs et son commentaire le plus complet du chapitre 25 de saint Mathieu<sup>15</sup>. Pour lui, l'Incarnation est la lumière la plus vive qui lui a fait découvrir sa vocation et l'a poussé à fonder des institutions dans l'Eglise. Quand il parlait de la vocation aux premières Sœurs, il leur disait : *"Pour être vraies Filles de la Charité, il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre"*<sup>16</sup>. Le principal ne se trouve pas dans les paroles mais dans une personne : Jésus de Nazareth.

Le mystère de l'Incarnation et le service des pauvres invitent à réviser le style de vie, il serait incohérent de servir les pauvres avec supériorité. S'il arrive à des fonctionnaires et des professionnels de le faire par souci d'efficacité de leur travail, les Filles de la Charité, elles, veulent imiter le Fils de Dieu *" lui qui est riche, il est devenu pauvre à cause de vous, pour que vous deveniez riches par sa pauvreté"* (2 Co. 8, 9). Une vie simple et sobre, dans la mesure du possible adaptée au style de vie des pauvres, est significative et prophétique pour notre monde, comme l'a été celle de Jésus-Christ pour ses contemporains. *"Le critère de leur vie simple et modeste est la vie même du Fils de Dieu. Jésus n'a pas vécu dans la misère, ni dans l'indigence, ni non plus dans l'abondance et la richesse. Sa manière de vivre fut celle des petites gens de son milieu qui gagnaient leur vie par le travail et étaient astreints à une existence simple et frugale"*<sup>17</sup>. Ce critère de discernement dicté par l'*Instruction sur les vœux* est

---

<sup>14</sup> Coste XI p. 108 Conférence de Saint Vincent aux premiers missionnaires, du 29 octobre 1638 sur la persévérance dans la vocation.

<sup>15</sup> Coste IX p. 252 Conférence aux premières Sœurs du 13 février 1646 sur l'amour de la vocation et l'assistance des pauvres.

<sup>16</sup> Coste IX p. 15 Conférence aux premières Sœurs du 5 juillet 1640 sur la vocation de Filles de la Charité.

<sup>17</sup> *Instruction sur les vœux des Filles de la Charité* p. 81

aussi valable pour un style de vie personnel que pour celui d'une Institution, même si, pour celle-ci, il est plus difficile à discerner et à modifier. Les œuvres doivent être modernes et efficaces et, en même temps, simples et sobres. Il n'est pas facile de vivre ces deux aspects ; dans certains cas, ils peuvent même sembler contradictoires. La tentation est d'exclure un aspect au bénéfice de l'autre : par exemple, soit chercher l'efficacité et la modernité, en laissant de côté la simplicité de la vie personnelle, soit opter pour l'aspect prophétique et significatif des moyens sobres, en reléguant l'efficacité au second plan. La solution ne consiste pas à exclure l'un des deux aspects, mais de les intégrer, en restant vigilant. L'Incarnation a son mot à dire dans l'équipement concret de nos œuvres.

Le style de vie va au-delà d'une vie simple au niveau personnel et institutionnel, il va jusqu'à l'équilibre de la vocation, caractéristique des Filles de la Charité. Elles traduisent la spiritualité de l'Incarnation en « amour de Dieu » qui les conduit à se donner à Lui et en « amour des pauvres » qui les presse à pratiquer la charité. Elles ne peuvent se passer ni de l'amour affectif envers Dieu, ni de l'amour effectif envers les pauvres. La suppression d'un des deux amours conduirait à un déséquilibre mortel pour la vocation. L'équilibre se trouve dans le juste milieu, il « *commande toute leur vie* » comme dit l'article 24a des Constitutions.

L'Incarnation impose un autre équilibre : celui de la tête et du cœur. Le Christ a gardé le bon équilibre entre le don à la mission confiée par le Père et ses relations fraternelles avec les personnes. Les deux objectifs du Royaume, « Mission et Charité » n'ont pas supprimé ses sentiments. C'est le même équilibre qui est proposé aux Filles de la Charité : clarté et droiture du style de vie dans la finalité de la vocation, dans les convictions et proximité de relations délicates et respectueuses avec les personnes, un amour affectif pour tous, en commençant par les plus pauvres et les plus proches. Si l'une des dimensions exclut l'autre, il se produit un déséquilibre. Jésus de Nazareth est le vrai modèle dans cet art d'équilibrer le petit avec le grand, l'humain avec le divin, la charité avec la vérité, la contemplation avec l'action, le personnel avec le communautaire...

## MARIE DANS L'INCARNATION

"Voici la servante du Seigneur" (Lc 1, 38). Avec ces simples mots, Marie dit "oui" à Dieu pour collaborer avec Lui et rendre possible l'Incarnation du Fils de Dieu. Grâce à elle, nous avons la vie pour toujours. Comme le disait Jean-Paul II : "*Elle a porté à sa plénitude l'aspiration des pauvres du Seigneur, modèle rayonnant pour ceux qui mettent de tout cœur leur confiance dans les promesses de Dieu*"<sup>18</sup>.

Contemplant Jésus-Christ dans les Evangiles, nous trouvons inévitablement Marie. La Mère de Dieu apprend aux Filles de la Charité son attitude d'humble et de fidèle servante des desseins du Père (cf. C. 15, 23). Elles honorent son attitude d'obéissance.

Notre pensée et notre action de grâces se font aussi prière suppliante pour que Marie continue à être la Mère de la Compagnie et l'étoile qui guide chaque Fille de la Charité dans sa participation quotidienne au mystère de l'Incarnation de Jésus-Christ.

Père Javier ÁLVAREZ

*Directeur général.*

---

<sup>18</sup> Jean-Paul II, *Tertio millennio adveniente* N°48

## DEFIS ACTUELS

« Aujourd'hui, avec nos fondateurs »

Province d'Afrique Centrale (Rwanda)

### Les miracles existent

Nous sommes une Communauté internationale de 8 sœurs de 5 nationalités différentes, envoyées par la Compagnie à Mukungu, situé au sud-ouest du pays dans le District de Karongi, Diocèse de Nyundo. A 1996 mètres d'altitude, cette région est la plus déshéritée du Rwanda.

Depuis 37 ans, la Communauté est au service des vraiment pauvres à travers le Centre de santé comportant le dispensaire, la maternité et le centre nutritionnel. En réponse aux appels et aux signes des temps, les services des pauvres se sont élargis : le service des Associations de promotion, le service des personnes vivant avec VIH/SIDA, la Pastorale de la J.M.V, la Conférence de Saint Vincent de Paul, l'alphabétisation d'adultes. Et dernièrement, en 2006, nous avons initié le service des enfants handicapés (Physique, problème audio-langage, problème visuel, épilepsie, retard mental, handicaps multiples...) en collaboration avec la Fondation Liliane.

Une sœur a été nommée par la Visitatrice et son Conseil comme intermédiaire entre la Fondation Liliane et notre communauté. Elle a la responsabilité d'aider à la rééducation médicale et sociale des enfants handicapés. Elle établit et entretient le contact direct entre la Fondation Liliane, les enfants et leurs parents. Elle visite les familles des enfants afin de mieux connaître la réalité de leur situation familiale. Elle visite les écoles et les centres de réhabilitation afin de suivre l'évolution des enfants et de les aider à s'intégrer dans la société. Elle les accompagne environ jusqu'à l'âge de 25 ans. Toute la Communauté se sent impliquée dans ce service par le soutien moral et spirituel, l'accueil, l'écoute et le dialogue, ce qui ouvre à ces enfants la porte de la vie sociale et humaine. et une autre trimestrielle avec tous les enfants pendant les vacances.

L'Association « Dufatanye » (« Entraidons-nous ») a été créée pour aider et accompagner les parents d'enfants handicapés. Chaque mois nous faisons une rencontre avec eux. Nous partageons leurs soucis, leurs joies, l'évolution et les problèmes des enfants. Chaque famille a la possibilité de s'exprimer simplement et en toute confiance. Nous faisons aussi une petite formation sur les différentes sortes d'handicap et la prise en charge des enfants par la Fondation Liliane, nous proposons également une formation humaine et chrétienne, nous lisons ensemble la Parole de Dieu.

« L'amour du Seigneur s'étend d'âge en âge ». Nous voyons que les miracles s'opèrent, à travers l'aide fournie par la Fondation Liliane : les éclopés marchent grâce à des béquilles, des cannes, des appareils orthopédiques ou des fauteuils roulants, les malentendants peuvent être appareillés, les malvoyants peuvent améliorer leur vue grâce à des lunettes, certaines opérations chirurgicales ouvrent les yeux des aveugles. Tous peuvent alors étudier dans des écoles spécialisées. Les enfants arrivent à s'épanouir dans la société et les parents à accepter l'handicap de leur enfant.

Notre Communauté, envoyée en mission auprès de ces enfants ayant un handicap et de leurs familles, se laisse évangéliser par eux. Nous ne nous laissons pas d'admirer leur constance, leur endurance face à la fatigue des voyages car les centres de rééducation et les écoles spécialisées sont très éloignés de leur domicile.

Les enfants ont un grand besoin d'être aidés financièrement pour les soins et les études et surtout d'être accueillis et de se sentir reconnus. Ils ont soif d'être aimés et acceptés tels qu'ils sont. Beaucoup se demandent pourquoi une telle souffrance. Ils sont souvent abandonnés par leurs parents ou rejetés par les voisins ou les amis. Si on demande à un père qui a six enfants le nombre de ses enfants, il répond : «5 enfants et un qui n'est pas normal ».

Notre service auprès de ces enfants sensibles et le partage des expériences douloureuses de leur famille ranime en nous les paroles de saint Vincent dans le film « Monsieur Vincent » : « ...tu verras que la charité est lourde à porter. Plus que le broc de soupe et le panier plein...Ce n'est pas tout donner le bouillon et le pain. Cela les riches peuvent les faire... plus ils seront laids et sales...plus tu devras leur donner de ton amour... »

Dieu chemine avec nous car, sans Lui, nous ne pourrions rien faire. Nous sommes reconnaissantes du don d'amour qu'Il nous a fait de nous appeler à son service et nous nous laissons interpellé et transformé par leurs témoignages.

Vérène (13 ans) dit :

«Sois béni Seigneur ! Aujourd'hui le 15 août 2009 ; je viens de vivre un moment inoubliable dans ma vie : La rencontre intime avec le Seigneur dans la sainte Eucharistie. J'ai 13 ans et depuis 4 ans, je désirai recevoir Jésus mais ma santé ne me le permettait pas. Une fracture ouverte mal soignée à cause du manque d'argent a provoqué une ostéomyélite de la jambe droite. J'ai beaucoup souffert, je ne trouvais aucun soulagement. Après ma guérison je me suis engagée dans les JMV désirant aider à mon tour les pauvres selon mes forces et mes possibilités. En effet, en 2007, j'ai fait l'expérience de la solitude à la maison, mes parents aux champs et moi malade. Je ne pouvais me déplacer. Un jour, deux jeunes des JMV m'ont visitée et m'ont aidé à me déplacer. Elles m'ont parlé de l'amour de Dieu et de la Vierge Marie envers les personnes qui souffrent et m'ont promis de prier pour moi. Début 2008, grâce à la Fondation Liliane et les Filles de la Charité, j'ai été soignée à l'hôpital de Rilima. Maintenant, je vais mieux, j'ai été opérée, j'ai recommencé l'école, je ne souffre plus et participe aux activités normales comme tous les autres enfants. Ma famille est très reconnaissante après avoir éprouvé un si grand découragement. La traversée de cette longue maladie m'a permis de découvrir la présence de Dieu dans ma vie et dans celle de ma famille ».

Domitille (16 ans) témoigne :

« Dieu est Amour ! Je n'ai pas d'autre parole à dire que merci à Dieu, merci à la Fondation Liliane, merci aux Filles de la Charité qui m'ont permis d'être soignée. Ma jambe gauche était atteinte d'ostéomyélite. Il m'était difficile de me déplacer même avec mes béquilles. J'étais toujours triste et n'avais aucun espoir. Je voyais les jeunes de mon âge poursuivre leurs études, jouer et cela me désespérait. Aujourd'hui, après plusieurs opérations, j'ai repris le chemin de l'école, on ne se moque plus de moi. Ma guérison a réveillé l'amour dans le cœur de mes voisins, auparavant, ils étaient dégoûtés de moi, je sentais mauvais. Cependant, mes parents ne m'avaient jamais abandonnée. Je rends grâce au Seigneur pour son amour infini qui m'a fait sentir le bonheur de vivre dignement dans la société avec les autres, je n'ai plus besoin de mes béquilles, je suis guérie. J'ai pris l'engagement de prier pour tous les enfants handicapés pour qu'ils découvrent la bonté de Dieu à travers des bienfaiteurs et pour les parents qui délaissent leurs enfants handicapés parce qu'ils les pensent inutiles. Quand nous trouvons les moyens de nous faire soigner ou d'étudier dans des centres spécialisés, nous sommes comme les autres enfants.»

Frodouard (20 ans) explique :

« Je n'ai jamais été heureux dans mon enfance. Maintenant, j'ai trouvé le chemin du bonheur parce que j'ai été soigné et je peux marcher avec ma prothèse. Pendant la guerre, j'ai été brûlé et on m'a amputé de la jambe droite, ce qui me faisait honte. De plus, mes parents n'avaient pas les moyens de me payer des cannes adaptées à ma taille. Au fond de moi, je me demandais pourquoi je n'étais pas mort sur le coup. Actuellement, je suis en 4<sup>e</sup> secondaire ; avec ma prothèse, je peux marcher sans canne, je me sens plus humain, je retrouve le goût de vivre et j'ai découvert que Dieu a son dessein de miséricorde sur chacun et en temps voulu ».

Les parents de Thérèse nous ont partagé :

« Après un long temps d'ignorance et de croyances aux médecins traditionnels, nous témoignons que Dieu est Sauveur. Notre petite fille Thérèse (3 ans) est née avec une malformation des pieds. Mon mari et moi l'avons amenée chez les médecins traditionnels qui nous ont trompés. Plus l'enfant grandissait, plus ses pieds se déformaient. Quand nous ne pouvions plus payer ces médecins, nous avons souhaité qu'elle meurt. Nous avions honte, je cachais l'enfant dans mon dos et la nourrissais au sein en cachette pour éviter toute moquerie. Un jour, une maman nous a orientés vers le Centre de Santé de Mukungu. L'infirmière nous a dirigés vers la Sœur qui s'occupait des enfants handicapés. Elle nous a accueillis et nous a conduits à l'Hôpital de la Vierge des pauvres Gatagara. Là, notre fille a été soignée, guérie. Nous n'avons plus honte. Nous n'acceptons pas la maladie de notre enfant et cela créait des mésententes entre nous, avec les voisins et mêmes nos familles commençait à s'éloigner de nous. Vraiment le Seigneur nous a sauvés, nous a montré le chemin de la joie. La rencontre avec les Filles de la Charité qui nous ont fait découvrir le bonheur de croire en Dieu grâce à leur aide spirituelle, morale et financière. Le Seigneur se sert de tout pour chercher sa brebis perdue, car nous étions perdus l'ignorance. En expérimentant la générosité et le dévouement des personnes qui nous ont aidés et soutenus, nous avons découvert et compris que Dieu est Amour et qu'Il est avec nous.

Prions pour ces enfants si souvent marginalisés et délaissés et pour leurs familles, surtout pour celles qui n'arrivent pas à accepter leurs enfants handicapés.

La Communauté de Mukungu

## Défis actuels

Aujourd'hui, avec les Fondateurs

Province du Cameroun

Portées sur les ailes d'aigles, les Filles de la Charité à Moutourwa.

« Puisse le Seigneur nous porter sur les ailes d'aigles et nous aider ... à voler avec grâce vers Dieu et à apprendre aux autres, spécialement aux pauvres, comment voler, eux aussi. »(Père Maloney, ouverture de l'Assemblée générale 2003)

L'extrême-nord du Cameroun est réputé pour la beauté de ses sites et l'hospitalité de ses habitants. Les Filles de la Charité sont arrivées dans cette région en 1972. La Compagnie y est représentée par deux communautés. Longtemps marginalisé à cause de sa résistance à l'invasion musulmane, le peuple guiziga s'est peu à peu constitué en une société de vie traditionnelle très sélective. Les Guiziga sont un peuple très accueillant, simple et joyeux.

Le climat tropical sahélien est très capricieux. La saison de pluies dure entre trois et quatre mois et peuvent être très abondantes. L'irrégularité des pluies est un handicap sérieux pour la région puisque toutes les activités de vie en dépendent. Les revenus proviennent principalement de l'agriculture et de l'élevage et l'aliment principal est le mil. La saison sèche est, par conséquent très longue, huit à neuf mois avec des températures comprises entre 32°C et 52°C. La population est estimée à environ 20 000 habitants.

Moutourwa, « sous les ailes d'aigles »

La communauté des Filles de la Charité de Moutourwa compte quatre Sœurs. La maison est construite au pied d'une colline de rocher dans cette zone tropicale sahélienne. Malgré les conditions de vie difficiles, les Guizigas sont très travailleurs. Leur courage et leur bonne volonté sont des signes de l'action de Dieu dans ce peuple souvent frappé par des déceptions dues aux aléas climatiques. A Moutourwa, la vie est marquée par un sens profond de la communauté. Les Sœurs sont des membres actifs de cette grande fraternité et ont une place précieuse de conseillères, de mères, de guides, elles sont reçues comme collaboratrices et envoyées de Dieu. Ce rôle qui leur est reconnu constitue leur premier motif d'acceptation et d'intégration dans la grande famille des Guiziga. Ils ont un grand sens religieux, le dieu de la religion traditionnelle donne la vie et travaille à l'entretenir. Nous, Filles de la Charité, nous imitons Jésus-Christ Evangéliste des pauvres, Il nous ouvre les portes et travaille dans le cœur de ce peuple. Il nous donne aussi le courage d'agir à la force de nos bras et souvent à la sueur de nos visages, sous 50°C.

Entourée de ce peuple, la communauté veut répondre à l'appel de Dieu par la Compagnie et « apprendre à voler...très haut ». Nous nous investissons dans tous les secteurs de vie et d'activités : enfants, jeunes, hommes, femmes, associations, villages... Tous, nous avons, en tant que membres de la famille des Guiziga, à travailler ensemble pour faire évoluer le style de vie et les mentalités, nous nous efforçons de soutenir les efforts pour le développement intégral des habitants.

Bien que le taux de chrétiens soit en nette progression, et malgré le nombre d'années d'évangélisation nous constatons encore que la plus grande pauvreté est l'ignorance religieuse, le manque d'enracinement dans la foi, la perte des valeurs essentielles de la culture, le retour aux traditions... Cela se manifeste en des formes concrètes : instabilité familiale, déracinement culturel, inégalités sociales... A cela s'ajoutent d'autres formes de pauvretés : malnutrition, mauvaise gestion



des récoltes, analphabétisme, manque des structures sanitaires... Face à toutes ces pauvretés, nous cherchons ensemble à garder espoir en un avenir meilleur et à être témoins de la tendresse de Dieu.

Le service des Filles de la Charité « pour voler vers les pauvres »

Le premier souci de la communauté est de travailler à l'amélioration de la vie, en premier lieu sur le plan de la santé, à commencer par les enfants. Les nombreux cas de malnutrition et de maladies infantiles demandent la participation et l'engagement de chaque Soeur de la communauté. C'est une véritable course de relais.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Le travail de PMI que nous effectuons dans les villages permet de suivre les enfants de zéro à cinq ans. Une fois par mois, nous assurons dans chaque poste de PMI une journée de formation des mamans. Avec les responsables du poste de PMI, la Sœur organise des sessions de formation d'animateurs pour élargir leur réseau et rendre le suivi plus efficace. Chacun des villages envoie un de ces animateurs habilité à suivre au jour le jour les enfants dans le village et à prévenir la communauté en cas de difficulté. Cette formation des animateurs permet de sensibiliser sur l'hygiène et la vaccination, la nutrition et les infections de tout genre, particulièrement le paludisme qui reste l'une des principales causes de mortalité.

Le Centre sainte Louise de Marillac pour les enfants malnutris

Pour continuer l'œuvre de ces séances dans les villages, la communauté a ouvert un Centre pour suivre de plus près la santé des enfants et apprendre aux mamans à bien gérer le développement de leur enfant. Lors des séances dans les villages, un dépistage des cas de malnutrition est effectué. La malnutrition est due aux récoltes irrégulières, à certaines coutumes de nutrition, aux grossesses rapprochées, au manque de lait maternel et, parfois, à la négligence de certains parents. Toutes ces personnes sont orientées vers le Centre. Pendant leur séjour au Centre, les mamans reçoivent une formation pratique pour une bonne nutrition, l'hygiène et la prévention des maladies. Le Centre peut accueillir 20 personnes, il est un lieu convivial et permet de se remettre en bonne forme.

En plus de cette formation pratique, nous donnons des cours de couture et d'alphabétisation pour celles qui la souhaitent. Lorsque les mamans ont acquis une autonomie dans le processus d'entretien de leur enfant par la régularité et le souci de son bien-être, elles repartent au village et deviennent à leur tour un relais. Nous suivons ces mamans lors des séances de PMI dans leurs villages respectifs.

Les « pharmacies villageoises »

Parce que les villages sont parfois éloignés de plus de 40 Kms du Centre, nous avons mis en place des « pharmacies villageoises ». Comme les animateurs de PMI, les futurs pharmaciens suivent une formation pour reconnaître les symptômes des maladies les plus fréquents et administrer les soins de première nécessité afin de diminuer la mortalité.

Chaque pharmacien a une petite pharmacie avec des produits de premiers secours. Ils ont comme mot d'ordre de donner priorité aux femmes enceintes et aux personnes âgées. Ce service est rattaché à l'hôpital de Moutourwa où nous orientons beaucoup de malades pauvres dont nous payons les soins. Nous accompagnons les cas les plus graves dans d'autres hôpitaux de référence de la région.

Les personnes atteintes du VIH/SIDA.

Comme dans beaucoup d'autres régions du pays, le sida fait beaucoup de ravages dans la zone de Moutourwa. En collaboration avec le Comité de Développement du diocèse (CODAS-Caritas), nous réalisons des campagnes de dépistage. La communauté s'est engagée à suivre et à accompagner ces malades, en collaboration avec les différents hôpitaux de la zone. C'est d'abord un travail de proximité, visites à domicile, suivi nutritionnel, respect des posologies.

Avec le Conseil Provincial, le centre DREAM et la communauté de Dschang, nous recherchons des moyens pour faciliter l'obtention des antirétroviraux. Le Sida progresse rapidement. Actuellement, il constitue l'un des soucis majeurs de la communauté qui veut appliquer un des points du Document Inter-Assemblée : « soif de répondre avec une charité créative aux appels des pauvres et de vivre tout service comme une mission confiée à la Communauté locale ».

Notre mission ne se limite pas au seul respect de la santé, mais couvre d'autres domaines dont la scolarisation des enfants, la lutte contre la faim. Nous stockons du mil pour le distribuer, chaque mois, à des familles pauvres selon leurs nécessités. Nous incitons d'autres familles à faire de même afin de le garder pour les temps de pénurie. Pour améliorer leur revenu familial, nous leur donnons également la possibilité de faire un petit élevage pour les vendre, ensuite, au marché.

Nous sommes aussi investies dans la pastorale du lieu, ce terrain d'évangélisation est un lieu de rencontre avec d'autres groupes : les enfants du COP' Monde, les jeunes, les femmes, les catéchistes. Nous travaillons en étroite collaboration avec les Equipes Saint Vincent (AIC) et la JMV. A travers ces différentes rencontres et partages, nous aidons la population à prendre conscience de la dignité humaine, le soin du bien commun, le partage fraternel des ressources, l'approfondissement de la foi chrétienne et l'autopromotion. Nous essayons de rejoindre chacun là où il en est, de cheminer avec lui à son rythme et l'encourage dans le désir de promotion.

C'est ainsi que portées sur les ailes de l'aigle, nous sommes témoins de l'Esprit à l'œuvre qui libère des énergies nouvelles et nous pousse au quotidien à répondre de manière toujours plus généreuse à l'appel. A Moutourwa, au milieu de ce peuple, nous croisons chaque jour « des personnes de toute condition, se mobilisant pour témoigner de la vérité, de la valeur de la vie, de la dignité humaine, de la vraie signification de la liberté » comme le dit le Document « Laissons-nous transformer par l'Esprit ».

La Communauté de MOUTOURWA

## Actualité des Provinces

### Nominations

PROVINCE DU VIETNAM : Soeur Justina TRAN THI TUOI a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 1er avril 2009.

PROVINCE D'ARGENTINE : Soeur Graciela Judith PELLERIN AZABAL a été désignée Visitatrice, en remplacement de Soeur Clementina AQUINO, le 16 décembre 2009.

PROVINCE DE BELO HORIZONTE : Soeur Maria das Graças ALVES a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 16 décembre 2009.

PROVINCE DE TURIN : Soeur Pia BERTAGLIA a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 16 décembre 2009.

PROVINCE DU VENEZUELA : Soeur Yolanda ZAMBRANO PALENCIA a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 16 décembre 2009.

PROVINCE DE COLOGNE : Soeur Hildegard KOHLER a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 23 mars 2010.

PROVINCE DE BARCELONA : Soeur Eduarda VERGARA SAEZ a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Maria Cruz ARBELOA HUARTE, le 23 mars 2010.

PROVINCE DE GIJON : Soeur Maria Margarita GARCIA CARREIRA a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Julia del BARRIO GONZALEZ, le 23 mars 2010.

\* \* \* \* \*

Le Père Javier ALVAREZ a été renommé Directeur général pour trois ans, le 15 mars 2010.

\* \* \* \* \*

PROVINCE DU VENEZUELA : le Père Antonio GONZALEZ LOPEZ a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 20 janvier 2010.

PROVINCE D'EQUATEUR : le Père John PRAGER a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 26 janvier 2010.

PROVINCE DU MEXIQUE : le Père Francisco Javier GARCIA ORTIZ a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 4 mars 2010.

PROVINCE D'ETHIOPIE : le Père Asfaw FELEKE a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 30 mars 2010.

PROVINCE DE GRANDE BRETAGNE : le Père Fergus KELLY a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 15 avril 2010.

## Témoignage des Sœurs

### Province d'Emmitsburg

#### Célébration du Bicentenaire de l'arrivée d'Elizabeth Ann Seton en 1809

Pour la Province d'Emmitsburg, l'année 2009 a été marquée par la célébration du Bicentenaire de l'arrivée en 1809 d'Elizabeth Ann Seton dans notre ville du Maryland. Commencé officiellement le 4 janvier 2009, l'année du Bicentenaire de l'héritage Seton pour les Filles de la Charité d'Amérique du Nord s'est clôturé le 2 août 2009 à la Basilique du Sanctuaire de sainte Elizabeth Ann Seton à Emmitsburg.

#### Un peu d'histoire

Sainte Elizabeth Ann Seton, née le 28 août 1774 à New York et décédée le 4 janvier 1821 à Emmitsburg, est la première femme américaine à avoir été canonisée par l'Eglise catholique (1975) et la fondatrice des Sœurs de la Charité de Saint Joseph, à Baltimore (1809).

Enfant, Elizabeth Ann est baptisée dans l'église anglicane épiscopaliennne et grandit à New York. Le 25 janvier 1794, elle épouse William Seton et ont 5 enfants. William, atteint de tuberculose, part pour l'Italie, accompagné de son épouse et de sa fille aînée, en vue de recouvrer la santé, mais il meurt le 27 décembre 1803 laissant Elizabeth veuve à 29 ans avec 5 enfants. La famille Felicchi, de Livourne, grands amis de la famille Seton, offre alors l'hospitalité à Elizabeth. C'est là qu'elle est particulièrement touchée par la foi catholique de ses hôtes. Après son retour à New York, elle décide de se convertir au catholicisme. Le 14 mars 1805, Elizabeth Seton est reçue dans l'Eglise catholique par Mgr Carroll, premier évêque de Baltimore. Cette décision l'éloigne de sa famille et de tout son cercle amical. Sa vie fut d'autant plus dure que ses moyens matériels sont précaires après la faillite de l'entreprise familiale. En juin 1808, Mgr Carroll l'invite à Baltimore afin d'y ouvrir une école pour les jeunes filles de la ville. Un généreux bienfaiteur en assure le financement. L'école s'installe à Emmitsburg et l'œuvre débute le 31 juillet 1809. Bientôt d'autres femmes se rassemblent autour d'Elizabeth, dévouées à l'éducation des enfants pauvres, et la Communauté des Sœurs de la Charité des Etats-Unis commence son œuvre. En janvier 1812, les Constitutions des Sœurs de la Charité sont approuvées, faisant de l'éducation des filles une priorité. En 1814, trois Sœurs sont envoyées à Philadelphie pour établir la première mission des Sœurs de la Charité, au-delà d'Emmitsburg. En 1821, Elizabeth Ann Seton meurt. En 1832, des Sœurs de la Charité d'Emmitsburg partent pour Baltimore s'occuper des victimes du choléra, puis à Saint-Louis, Nouvelle-Orléans, Albany, Boston, Philadelphie, Washington, New York. En 1850, la Communauté des Sœurs de la Charité d'Emmitsburg s'unit à la Compagnie des Filles de la Charité. Ce sont les premières Filles de la Charité des Etats-Unis. Celles-ci se développent dans la Province des Etats-Unis qui se divise en deux Province en 1910 : la Province d'Emmitsburg et celle de l'Ouest. Les Sœurs de la Charité des autres diocèses, elles aussi, continuent de se développer. En 1947, des Communautés des Sœurs de la Charité de plusieurs diocèses se fédèrent et constituent la Confrérie des Filles de la Mère Seton. Dans les années 1980, d'autres Communautés de Sœurs de la Charité rejoignent la Fédération.

4 janvier 2009 : Ouverture du Bicentenaire de l'Héritage Seton pour les Filles de la Charité d'Amérique du Nord.

L'année 2009 a été marquée, pour la Province d'Emmitsburg, par la célébration du bicentenaire de l'arrivée d'Elizabeth Ann Seton à Emmitsburg, Maryland, il y a 200 ans. L'année du

Bicentenaire de l'héritage Seton pour les Filles de la Charité d'Amérique du Nord a commencé officiellement le 4 janvier 2009 à la Basilique d'Emmitsburg.

Le 4 janvier 2009, jour de la fête de sainte Seton, plus de 600 personnes se sont réunies à la Basilique du Sanctuaire de sainte Elizabeth Ann Seton, à Emmitsburg, Maryland. L'Eucharistie est concélébrée par de nombreux prêtres de l'Université et du Séminaire de Mount Saint Mary et des Prêtres de la Mission d'Emmitsburg et de Philadelphie, elle est présidée par le Père Ronald D. Witherup, Supérieur général des Sulpiciens. En effet, ce sont les Sulpiciens qui avaient aidé sainte Elizabeth Ann et les premières Sœurs aux commencements de la Congrégation, leur offrant l'accompagnement spirituel et les encouragements nécessaires dans les premiers moments de la communauté. Ce sont eux aussi qui avaient rapporté de Paris les Règles des Filles de la Charité de saint Vincent de Paul pour aider Elizabeth Ann Seton à formuler leurs propres Constitutions.

Après l'Eucharistie, Sœur Betty Ann McNeil, Fille de la Charité, Archiviste provinciale, présente une œuvre d'art : un triptyque fait de 215 photos miniatures, publications et pièces d'événements mémorables. Ce tryptique reflète 200 années d'histoire, de charité et de dévouement, commencées par un petit groupe de femmes à Emmitsburg sous l'inspiration de Sainte Elizabeth Ann Seton.

23 mai 2009, Remise de la Médaille du Bicentenaire

Un autre événement important de cette année jubilaire a été l'attribution de la Médaille du Bicentenaire de l'héritage de Charité Seton au cours d'une cérémonie ouverte au grand public, aux médias, aux familles et aux amis. Le samedi 23 mai 2009, à la Basilique du Sanctuaire de sainte Elizabeth Ann Seton, à Emmitsburg, 50 personnes d'origine différente ont été récompensées et honorées de cette médaille pour leur travail charitable dans l'esprit de sainte Elizabeth Ann Seton. C'est Mgr Kevin C. Rhoades, D.D., Evêque du Diocèse de Harrisburg, qui a présidé cette célébration et remis les médailles. Les invités venaient de tous pays : Italie, Canada, Corée... Ils représentaient différents domaines d'activité : services sociaux, éducation, soins de santé, formation à l'esprit de sainte Elizabeth Ann Seton, promotion de l'héritage Seton. Parmi eux, il y avait des Filles de la Charité, des Sœurs de la Charité de la Fédération et différents groupes diocésains.

31 juillet – 2 août 2009 : Week-end du Bicentenaire

Le point culminant de l'année a été le week-end du Bicentenaire à la Maison Provinciale d'Emmitsburg du 31 juillet au 2 août 2009.

Vendredi 31 juillet : jeu scénique à la Basilique Sainte Elizabeth Ann Seton

Lors de la première journée, une grande mise en scène a été présentée dans la Basilique dédiée à Sainte Elisabeth Ann Seton.

La Visitatrice de la Province d'Emmitsburg, Sœur Claire Debes, a adressé des mots de bienvenue à la très nombreuses assemblée : Filles de la Charité dont Sœur Evelyne Franc, Sœurs de la Charité des Etats-Unis, Président de l'Association Nationale de l'Education Catholique, amis des écoles catholiques, etc. Puis elle présente la grande mise en scène qui retracera les événements décisifs de ces 200 années depuis la fondation des Sœurs de la Charité par Elizabeth Anne Seton. A chaque moment clé, les acteurs, représentant des figures importantes du passé, surgissaient de l'ombre pour aller à la rencontre de ceux d'aujourd'hui.

Après cette grande fresque historique, Sœur Claire Debes a remis la Médaille du Bicentenaire de l'héritage de Seton au Maire de la ville d'Emmitsburg, en reconnaissance pour tout ce que la ville et ses habitants avaient fait pour soutenir la Communauté durant ces 200 ans. Puis, elle remit également la Médaille à Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale des Filles de la Charité. Sa présence symbolisait, pour tous, le lien étroit qui existe entre les Fondateurs français et les nombreuses Filles spirituelles de Mère Seton qui continuent de vivre le même esprit de service du Christ dans les pauvres. Avec Elizabeth Anne Seton, les écoles pour les enfants de tous milieux sociaux commençaient à s'établir. Très vite, elles se sont multipliées. Depuis le concile Vatican II, l'accent s'est élargi pour répondre aux nouveaux besoins sans cesser de soutenir les formes traditionnelles d'éducation. Les Sœurs forment les laïcs qui travaillent dans leurs écoles catholiques pour les soutenir dans leurs tâches et permettre à d'autres Sœurs de répondre à de nouvelles formes de pauvretés : immigration, faim, sans domicile...

Dans le cadre de ces célébrations du Bicentenaire, le Comité de coordination a décidé de consacrer une partie du budget pour aider une école qui met tout en œuvre pour accueillir des enfants de familles démunies et développe l'apprentissage de l'esprit de service, en fidélité à l'esprit de la Mère Seton.

Samedi 1er août 2009 : Eucharistie et concert

Le 1er août 2009, le Cardinal Francis George, O.M.I., Archevêque de Chicago, Président de la Conférence des évêques catholiques des Etats-Unis, a présidé l'Eucharistie de la matinée. Dans son homélie, le Cardinal a rappelé que l'Eglise comptait sur notre témoignage à travers nos différents services et les valeurs que nous promouvons. Il a insisté sur le fait que nous devons continuer à chercher les plus pauvres parmi les pauvres et à répondre aux nouveaux défis.

Dans l'après-midi, tous les participants étaient invités à un concert spécial à la Basilique. C'était une expérience merveilleuse de partager à travers la musique, si chère au cœur d'Elizabeth Ann Seton.

Dimanche 2 août 2009 : Eucharistie et bénédiction du Jardin de l'héritage Seton

Eucharistie avec le Supérieur général

A 8 heures, le Père G. Gregory Gay, Supérieur Général a présidé la célébration eucharistique. C'était un vrai privilège d'avoir avec nous le Père Gregory à l'occasion du Bicentenaire. C'était doublement significatif pour nous tous que le Père Gregory, originaire de Maryland, qui connaît bien Elizabeth Ann Seton, et Sœur Evelyne, étaient présents pour célébrer avec nous cette grande fête.

Le Jardin de l'Héritage Seton

Puis a eu lieu la bénédiction et la cérémonie de dédicace du Jardin de l'héritage. Tous les membres fondateurs des communautés de la Fédération Seton y étaient représentés.

Ce Jardin de l'héritage Seton honore le bicentenaire de la fondation des Sœurs de la Charité de Saint Joseph à Emmitsburg, Maryland. Le jardin est fait d'allées qui s'étendent à l'arrière de la première maison permanente de sainte Elizabeth Ann à « Saint Joseph's Valley. » Celles-ci conduisent à des zones de réflexion ou sont inscrites des citations de Sainte Elizabeth Ann sur les briques, les pavés, les bancs...

Alors que l'héritage Seton continue sa marche dans le nouveau centenaire, le Jardin de l'Héritage Seton embellira les lieux bénis de sainte Elizabeth et servira de lieu de prière pour les générations qui le visiteront.

#### Eucharistie du bicentenaire

Le point culminant des trois jours a été l'Eucharistie du Bicentenaire célébrée le dimanche 2 août 2009 midi à la Basilique du Sanctuaire de sainte Elizabeth Ann Seton, à Emmitsburg, Mgr Dennis Madden, évêque auxiliaire de l'Archidiocèse de Baltimore, (ville où sainte Elizabeth Ann avait rassemblé les premières Sœurs de la Charité) préside la célébration eucharistique. Les participants sont nombreux : beaucoup d'élèves des diverses écoles secondaires étant sous le patronat d'Elizabeth Ann Seton, des membres des Congrégations de la Fédération des Sœurs de la Charité, la chorale du lycée Elizabeth Ann Seton de Bladensburg.

Durant la procession d'entrée, sont présentés la bannière du bicentenaire, les Règles communes des Filles de la Charité, les sceaux des Congrégations membres fondateurs de la Fédération des Sœurs de la Charité, une image de saint Joseph ayant appartenu à sainte Elizabeth Anne Seton, une icône du Christ Rédempteur, donné à Elizabeth Seton par son mari.

Après l'homélie très dynamique de Mgr Dennis Madden, les offrandes sont offertes par une Fille de la Charité et trois Sœurs de la Charité. Le chant d'envoi est une interprétation remarquable de « Now Let Us Praise », cantique écrit en 1975 à l'occasion de la canonisation de la Mère Seton.

Ainsi s'est achevée l'année du Bicentenaire de l'Héritage Seton. Ces célébrations ont renforcé les liens entre tous et sont, pour chacun et chacune, un tremplin pour continuer avec amour cette belle mission de l'éducation des jeunes et du service des pauvres.

Sœur Mary Jean Horne

Fille de la Charité

## Témoignage des Sœurs

Quasi-Province

A la cathédrale Notre-Dame de Paris,  
Célébration de la fête de sainte Louise de Marillac  
14 mars 2010

Pour célébrer sainte Louise de Marillac en cette année jubilaire, la famille vincentienne s'est réunie le dimanche 14 mars 2010 à la cathédrale de Notre-Dame de Paris, pour une Eucharistie solennelle présidée par le Cardinal André Vingt-Trois, Archevêque de Paris. Il était entouré du Père Grégory Gay, Supérieur général, du Père Javier Alvarez, Directeur général et d'environ 90 prêtres et confrères. Dans l'assistance, de nombreux fidèles étaient présents ainsi que des Filles de la Charité, des membres des Equipes Saint Vincent (AIC) et de la Société Saint-Vincent-de-Paul, des jeunes du Mouvement Jeunesse Mariale, des Sœurs de la Charité de Strasbourg venues d'Alsace, des groupes de la famille vincentienne d'Italie...

Après la procession d'entrée, les reliques de sainte Louise et de saint Vincent ont été placées devant la statue de Notre-Dame. Puis Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale, a remercié l'Archevêque pour son accueil et son désir de fêter avec nous nos Fondateurs, ensuite, elle a évoqué la figure missionnaire de Louise de Marillac. Le Cardinal fit une homélie très interpellante ; avant la bénédiction finale, il lut un message du Pape, transmis par le Nonce apostolique, s'unissant à l'hommage rendu à sainte Louise par la famille vincentienne.

### **Homélie du Cardinal André Vingt-Trois, Archevêque de Paris**

(4<sup>e</sup> dimanche de Carême, Année C, 2 Co 5, 17-21 ; Lc 15, 1-32)

Frères et sœurs,

Dans l'épître aux Corinthiens, saint Paul nous parlait « d'un monde ancien qui s'en est allé et d'un monde nouveau qui est déjà né », d'un monde qui « vient de Dieu, lui qui nous a réconciliés avec lui par le Christ » (2 Co 5, 17-18). En méditant sur ce passage, nous pouvons nous interroger sur ce que nous apportons de nouveau dans ce monde qui est le nôtre.

Lorsque nous faisons mémoire de l'action de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac au XVII<sup>e</sup> siècle, nous pouvons identifier cette nouveauté qu'ils ont fait surgir, quand la famine régnait dans certaines contrées de la France ou dans certaines catégories de la population, quand tant d'enfants étaient abandonnés, quand les bagnards étaient traités de manière inhumaine, quand la guerre semait la désolation à travers l'Europe, quand les malades n'étaient pas soignés ou quand les vieillards étaient abandonnés. En dépit de l'écart entre les moyens dont ils disposaient et les besoins auxquels ils avaient à faire face, saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac ont réellement apporté dans cette époque terrible à bien des égards une lumière d'espérance pour ceux qui étaient écrasés par la misère. Aujourd'hui encore, à travers le monde, quantité d'hommes et de femmes, dont nous ignorons ou non la détresse, sont victimes des famines, des guerres, des maladies. Des millions attendent, moins des solutions miracles à leur détresse qu'un signe d'espérance et d'attention, un signe qui leur donne de savoir qu'ils ne sont ni oubliés ni abandonnés, mais que des hommes et des femmes acceptent, sinon de prendre soin d'eux, du moins de prendre du souci pour eux.



Dans notre société française, ces détresses extrêmes sont aujourd'hui moins criantes, même si elles sont parfois cachées ou mal connues. Pour le plus grand nombre qui ne connaît pas le drame de la misère matérielle, que pouvons-nous alors apporter de nouveau ? Il me semble que la figure du Père qui accueille l'enfant prodigue, telle qu'elle apparaît dans la parabole, est cette nouveauté dont notre monde a besoin.

En effet, notre société se nourrit de paradoxes. D'une part, elle efface plus ou moins discrètement la frontière entre le bien et le mal et renonce à prononcer des jugements de valeur sur les différentes manières de vivre et à dire ce qui est bon pour l'homme pourvu que soit préservée une certaine paix sociale et que la violence soit évitée. Et en même temps, cette société qui semble avoir presque réussi à faire disparaître le sens de la faute et de la culpabilité, fait la chasse aux coupables et organise les procès, les enquêtes et les dénonciations. Tout se passe comme si la culpabilité que l'on a voulu faire disparaître prenait sa revanche et s'imposait inexorablement sur ceux que l'on désigne comme les coupables. Cette société qui ne pardonne rien à personne ressemble au fond beaucoup aux pharisiens et aux scribes de l'évangile (Lc 15, 2) qui ne comprennent pas que le Christ puisse faire bon accueil aux pécheurs. Ils se voient immaculés et dénoncent jour après jour les défauts des autres, ou même connaissent leurs fautes et leurs crimes mais ne se posent jamais la question de la repentance, de la conversion et du renouveau.

C'est dans ce monde que nous devons être capables d'apporter une lumière d'espérance sans nous joindre aux cris des accusateurs, mais en acceptant de nous mettre du côté des accusés. Nous devons oser manifester cette figure du Père qui ouvre les bras au coupable chaque fois que celui-ci reconnaît son péché et demande pardon. Comme saint Paul nous y invite, nous sommes les ambassadeurs du Christ pour appeler les hommes en son nom : « C'est comme si par nous Dieu vous exhortait. Au nom du Christ, nous vous le demandons, laissez-vous réconcilier avec Dieu » (2 Co 5, 20).

Voilà une belle manière de vivre notre chemin de conversion vers la Pâque : devenir des acteurs de la réconciliation, du pardon et de la paix et annoncer dans cette société que l'homme est plus grand que son péché et que ses crimes, que « Dieu est plus grand que notre cœur » (1 Jn 3, 20). Nous pouvons donner le signe de cette miséricorde par notre manière de vivre en Église, en bannissant de nos relations l'agressivité, la dénonciation ou même la haine. Car si nous nous aimons les uns les autres, ceux qui nous voient pourront croire que Dieu est amour. Mais si nous nous méprisons et nous déchirons les uns les autres comment voulez-vous que ceux qui nous entourent puissent croire à la miséricorde du Père ?

Comme le fils prodigue, il nous faut, nous aussi, faire retour sur nous-mêmes et nous mettre en route pour venir nous jeter aux pieds du Père et lui dire : « je ne suis plus digne d'être appelé ton fils » (Lc 15, 19). Non peut-être que nous ayons mené une vie déréglée, mais au moins parce que nous nous sommes laissés emporter par le mouvement de l'accusation, de la haine et du mépris de nos frères. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils parce que je ne me suis pas comporté en frère. Alors le Père pourra nous ouvrir ses bras et nous entrerons dans la puissance toujours nouvelle de la miséricorde. Plus profondément que le mal que nous avons fait, Dieu viendra purifier nos cœurs de ce virus de la haine, du mépris et de la violence.

Frères et sœurs, éclairés par le témoignage de Vincent de Paul et de Louise de Marillac, soutenus par la longue suite d'hommes et de femmes qui se sont mis en marche après eux, nous sommes invités aujourd'hui à visiter la misère de ceux qui sont accusés et déclarés coupables par d'autres qui ont décidé qu'il n'y avait plus de loi morale. Quand on ne dit plus ce qui est bien et ce qui est mal, comment savoir si on a bien ou mal agit, comment ne pas succomber à la rumeur, à l'accusation hypocrite et à la dénonciation effrénée lancée par ceux qui veulent que l'on oublie les ombres de leur propre vie ?

Frères et sœurs, nous pouvons compter sur l'intercession de saint Vincent de Paul, de sainte Louise de Marillac, de sainte Catherine Labouré, de la bienheureuse sœur Rosalie, du

Bienheureux Frédéric Ozanam, et de tant d'hommes et de femmes qui ont été touchés au cœur par l'amour du Père et sont devenus les missionnaires de l'amour. Que leur prière et leur patronage fassent de nous des témoins de la réconciliation et des missionnaires de l'espérance. Soyons témoins de ce que chaque homme et chaque femme de ce monde, et chacun de nous personnellement, a du prix aux yeux de Dieu et est attendu par un Père miséricordieux. Amen.

Cardinal André VINGT-TROIS  
*Archevêque de Paris*

## Quasi-Province

Maison-Mère

### A la chapelle de la Médaille miraculeuse, Célébration de la fête de sainte Louise de Marillac Lundi 15 mars 2010

Le 15 mars 2010, les laïcs vincentiens, les Pères et les Filles de la Charité se sont retrouvés à la Chapelle de la rue du Bac pour célébrer sainte Louise au cours d'une Eucharistie festive présidée par le Père Gérard Du, Assistant général. Les fidèles étaient aussi au rendez-vous ; aussi la Chapelle était comble. Dans son homélie, le Père a souligné combien sainte Louise a contemplé l'humilité de Jésus Serviteur.

#### **Homélie du Père Gérard Du, Assistant général**

Chers Frères et Sœurs,

Quand je contemple la scène évangélique du lavement des pieds, je me rappelle les paroles que Jésus prononcera un moment plus tard, au cours de la même soirée du jeudi saint, en réponse à une demande de l'apôtre Philippe : « Montre-nous le Père ». Jésus lui dit : « Qui me voit, voit le Père » : Jésus est la manifestation du Père invisible. Le Père de Jésus Christ et, donc, notre Père est un Dieu serviteur de l'homme, quel que soit son état. D'ailleurs la première lecture, tirée du livre d'Isaïe, nous a déjà montré un Dieu soucieux de l'homme écrasé par l'oppression, l'injustice et la misère matérielle.

La spiritualité de sainte Louise se structure autour de l'axe central du christianisme, l'Incarnation, qui vient manifester au monde le mystère de Dieu. L'humilité est au coeur du mystère de Dieu. Louise s'arrête longuement sur les gestes d'humilité de Jésus au cours de sa vie publique. En particulier le lavement des pieds de ses disciples est pour elle une invitation à ne pas rechercher sa propre gloire. Il ne peut y avoir nul sujet qui m'empêche de m'humilier, ayant l'exemple de Notre Seigneur...qui s'est abaissé jusque là que de laver les pieds de ses apôtres ».

Pour Louise, Jésus est le véritable serviteur, doux et humble, qui donne sa vie pour le salut de tous. A la fin de cet évangile, Jésus conclut : « C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous fassiez, vous aussi, comme j'ai fait pour vous ».

Louise sait que toutes les actions du Fils de Dieu ne sont que pour notre exemple et instruction mais particulièrement sa vie. Louise souhaite que sa vie et celle des Filles de la Charité soient une continuation de celle de Jésus.

Donc tous ceux et celles qui veulent s'engager, mettre leur vie au service des autres, des pauvres, ont à s'imprégner de la vie de Jésus Christ. Le Christ en son incarnation s'unit et s'identifie en quelque sorte à tout homme qui devient image du Fils de Dieu, même si cette image est défigurée par la misère spirituelle et matérielle.

A la suite du Christ qui est allé vers les rejetés de la société, sainte Louise envoie ses filles là où l'homme est le plus abîmé, auprès des enfants abandonnés, des galériens traités comme des bêtes, auprès des malades gisant dans leur taudis, auprès des populations dévastées par la guerre et mourant de faim. Tous, quels qu'ils soient, sont membres de la nature humaine que le Christ a assumée.

Louise demande aux Sœurs qui servent les pauvres de révéler à travers leurs actions, leurs paroles et leurs gestes, le profond respect qu'elles leur portent : « Je vous prie, servez nos chers maîtres (=les pauvres) avec douceur, respect et cordialité, regardant toujours Dieu en eux ».

Dans le quotidien de leur vie, les Sœurs sont invitées à laisser l'Esprit d'amour, ce feu divin, envahir leur être, en particulier grâce à l'Eucharistie et l'oraison. C'est dans cette union intime avec l'amour divin que les Sœurs trouveront force, énergie, initiative, créativité pour accomplir le service d'amour auprès de ceux qui souffrent de la pauvreté sous toutes ses formes anciennes et nouvelles.

Chers Frères et Sœurs, cette invitation est aujourd'hui adressée à nous tous qui désirons rendre vivant le charisme que nous ont légué saint Vincent et sainte Louise. Ce charisme est ancré au cœur du message du Christ et a assuré le bonheur éternel aux deux fondateurs ainsi qu'à tant d'autres qui leur ont emboîté le pas.

Père Gérard DU  
*Assistant général*

## Témoignage des Sœurs

Province de Curitiba (Brésil)

### Itinéraire de la Pastorale des vocations

Le jubilé du 350e anniversaire de la mort de saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac est pour les Filles de la Charité un temps de grâce et de rénovation. 350 ans sont passés et nos Fondateurs continuent d'attirer les jeunes générations. Le feu de la charité qui les a dynamisés est encore source d'encouragement pour les personnes qui envisagent de se donner pour le service des pauvres. Le charisme qui a irrigué le cœur des Fondateurs irrigue le nôtre et nous rend participants et continuateurs du Projet qu'ils ont commencé.

#### **Au Brésil**

L'histoire de la pastorale des vocations de la Province de Curitiba se situe dans le contexte de l'Église du pays. C'est une histoire riche et pleine de défis. A la suite du Concile Vatican II, la Conférence des Évêques du Brésil a commencé un processus de réflexion au sujet de la vocation. Plusieurs initiatives sont devenues réalités. La réflexion théologique sur l'Église « Peuple de Dieu » a entraîné une évolution de la Pastorale des vocations, la conscience missionnaire des chrétiens et la nécessité de développer une Pastorale des vocations pour mieux prendre en compte la réalité brésilienne, ses multiples défis, selon la méthode du voir, juger, agir.

En 1983, la réflexion initiale s'est clôturée par la création de la première année de la Pastorale des vocations. Son but était de procurer, dans le contexte de l'Église nationale, diocésaine et paroissiale, l'éveil des vocations et la formation des jeunes. Auparavant, dès 1971, le mois « d'août » avait été institué comme « Mois vocationnel ».

Le dynamisme de cette Pastorale au Brésil impliquant tous les secteurs de l'Église, a gagné en importance par l'organisation du Congrès des Vocations ayant pour objectif la formation des équipes diocésaines et paroissiales. En 2005, l'Année des vocations, ayant pour thème : « *le baptême, source de toutes vocations* », a mis l'accent sur l'engagement de tous les membres de l'Église : prêtres, laïcs et consacrés.

#### **Dans la Province de Curitiba**

Le développement de la Pastorale brésilienne des vocations a permis aux Églises locales et aux Instituts de Vie Consacrée de développer leur Pastorale des vocations. Dans l'accompagnement des jeunes, les Sœurs de la Province tiennent compte des propositions diocésaines et paroissiales.

## *Un peu d'histoire*

Située au sud du Brésil, la Province de Curitiba a commencé le 17 octobre 1904, avec l'arrivée de trois Filles de la Charité de la Province de Chelmno (Pologne) pour servir les immigrants polonais. Au commencement, les jeunes s'intéressaient spontanément à la Compagnie et à sa mission, ce qui a favorisé l'accroissement rapide du nombre de Sœurs dans la région.

A partir de 1964, avec les changements de l'Église et de la société, les vocations ont diminué. C'était le début d'une ère nouvelle pour la Province.

En 1971, faute de candidates, le Séminaire est fermé. Cette année-là, la Directrice du Séminaire et les Sœurs d'office ont formé une équipe de réflexion et commencent la Pastorale des vocations. Se déplaçant du nord au sud de la Province avec l'objectif de conscientiser les Sœurs sur la nécessité d'assumer ensemble le travail vocationnel, elles planifient et organisent des rencontres provinciales, régionales et locales pour les jeunes intéressées par la mission de la Compagnie.

C'était le début d'un projet audacieux et fructueux qui subsiste encore aujourd'hui, s'efforçant de soutenir les nouvelles vocations. Aujourd'hui, la mission de la Pastorale des vocations est d'éveiller, de cultiver et d'accompagner les jeunes dans leur choix vocationnel. Au plan Provincial, une Sœur a pour mission d'animer cette Pastorale. Sa mission est d'accueillir et d'accompagner des jeunes qui manifestent le désir d'entrer dans la Compagnie. Pour cette Pastorale, la Province a été répartie en 8 régions avec, chacune, une Sœur responsable pour ce service. Chaque Communauté locale a également une Sœur responsable de l'animation des jeunes. La Sœur responsable au plan Provincial organise pour les jeunes, avec l'équipe des Sœurs responsables au plan régional, des rencontres, des temps de formation, des retraites spirituelles, des visites à leurs familles. Elles prévoient également des programmes pour les Sœurs animatrices de chaque Communauté.

Ces dernières années, l'équipe des Sœurs responsables collabore avec la Pastorale des vocations des Prêtres de la Mission en vue de la formation des laïcs et l'éveil des vocations. Des membres de la famille vincentienne y participent également.

Cette année 2010, à l'occasion des célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort des Fondateurs, la Pastorale des vocations a organisé un projet « Revivifier la flamme ». Une grande bougie, symbole vocationnel, est transmise d'une Communauté à une autre. Lorsque la bougie est dans une Communauté, les Sœurs organisent des temps forts de prière et de réflexion avec tous leurs collaborateurs sur le thème du Jubilé : « Charité et mission ». Ce projet est enraciné dans la conviction que la vocation est un don de Dieu. Il est Celui qui prend l'initiative et appelle gratuitement. Dans l'Évangile, Celui qui appelle est le même que Celui qui envoie. La Pastorale des vocations est une action évangélisatrice et missionnaire. Dieu nous appelle tous et nous envoie au cœur du monde pour servir le peuple de Dieu et l'humanité. A partir du Document d'Aparecida, l'Église d'Amérique Latine a convoqué tous les disciples de Jésus Christ à poursuivre sa mission évangélisatrice, comme missionnaires. Cela ouvre un nouvel horizon, particulièrement au service vocationnel.

Au cours des ces six dernières années, la Province s'est engagée à donner une attention particulière aux premières étapes de la formation. Pour les jeunes qui présentent le désir de vivre la vocation de Fille de la Charité, la Pastorale des vocations organise chaque année une retraite. Quelques-unes d'entre elles sont accueillies comme aspirantes pour une durée d'un an minimum. Avec la Sœur responsable de cette étape, les aspirantes apprennent à vivre ensemble, en communauté. D'autres Sœurs aident à la formation des aspirantes, donnant des cours d'Écriture Sainte, de liturgie, de spiritualité vincentienne, etc. Une psychologue (Fille de la Charité) suit chacune personnellement. La Province compte deux communautés d'aspirantes. Cette année, nous comptons 10 aspirantes, 4 pré-postulantes, 3 postulant et 5 Sœurs du Séminaire.

Même si la Compagnie de l'avenir sera le fruit d'un temps nouveau, la suite de Jésus-Christ avec les Fondateurs sera toujours la dynamique des vocations.

Sœurs Bernadete VALENGA et Neriuzza FRANCO

*Filles de la Charité*

## Témoignage des Soeurs

Province de Turin

Sœur Giuseppina Nicoli,

Patronne de la section féminine d'une prison

A Turin, une Chapelle a été dédiée à la Bienheureuse Sœur Giuseppina Nicoli. Il ne s'agit ni d'une paroisse ni d'une église vincentienne, mais de la Chapelle de la Prison « Vallette » - Section féminine - où depuis un siècle les Filles de la Charité se rendent quotidiennement au service des détenues.

Le projet de dédier la Chapelle de la prison à la nouvelle Bienheureuse avait été proposé au Cardinal Poletto lorsqu'il était venu à la Maison provinciale célébrer l'Eucharistie d'action de grâces pour la béatification de Sœur Nicoli.

« Je déclare, qu'à partir d'aujourd'hui la Bienheureuse Giuseppina Nicoli, Fille de la Charité, est patronne de la section féminine de la prison ».

Ces paroles du Cardinal Poletto, Archevêque de Turin, auraient sans doute rendu très heureuse Sœur Giuseppina Nicoli. En effet, de son vivant, elle avait accompagné les Sœurs au service des détenues à la prison de Sassari (Sardaigne) et y avait passé une journée entière, cherchant à porter aide et réconfort aux prisonnières qui vivaient des conditions de grande pauvreté. Une seule journée lui avait suffi pour comprendre combien ces personnes devaient être objet de prédilection pour les Filles de la Charité car elles vivaient dans un profond désespoir tout en espérant retrouver un jour la liberté. Sœur Nicoli avait souhaité servir dans cette structure carcérale.

Cette déclaration solennelle du Cardinal Poletto a suscité une grande émotion parmi les personnes présentes, surtout les détenues qui, depuis le jour de la béatification de Sœur Nicoli, le 3 février 2008, connaissaient déjà et invoquaient leur future patronne.

Le dimanche matin, précédent Noël, le Cardinal a célébré l'Eucharistie à la Chapelle de la Maison d'arrêt où participaient plus de 1500 prisonnières. Puis il a rencontré les employés, les volontaires, les aumôniers de la prison et leurs collaborateurs dont le Visiteur de Turin, le Père Erminio Antonello, biographe de la Bienheureuse, la Visitatrice de Turin, les Sœurs qui servent à la prison et d'autres Filles de la Charité, les agents de la police pénitentiaire et les autorités de la Maison d'arrêt y compris le directeur qui avait fait restauré la chapelle pour rendre le lieu plus digne. A cette occasion, pour le choix de la couleur des murs, un détenu décorateur avait suggéré: « Mes Sœurs, la chapelle doit se peindre en blanc car c'est ici que le Seigneur vient le Seigneur : le lieu doit être propre et lumineux justement comme l'est la couleur blanche ».

La Chapelle de la prison ne pouvant contenir la foule des participants, la célébration de ce patronage s'est faite au carrefour de deux couloirs ; à côté de l'autel, a été exposé un tableau de Sœur Nicoli au doux sourire avec sa cornette blanche. Ce tableau a inspiré le



Cardinal pour son homélie. Pendant la prière adressée à la Bienheureuse, la Visitatrice, Sœur Maria Pia Bertaglia, a élevé ce tableau ; le Cardinal a béni le tableau qui a trouvé sa place dans la Chapelle sur un piédestal orné d'un napperon brodé à la main par un agent de la Police de Cagliari.

Les personnes présentes étaient émues et pleines de joie. A la fin de la célébration, les Sœurs ont distribué des images et des brochures de Sœur Nicoli. Des prisonnières ont dit : « En regardant le visage de Sœur Nicoli, on se sent encouragées à bien faire, ses yeux sont comme une lumière pour notre vie et une invitation à se confier au Seigneur ».

Oui, maintenant Sœur Giuseppina est revenue à côté des prisonnières ; elle y est pour toujours comme elle le désirait et l'avait écrit à ses parents après sa journée passée à la prison : « Je vous dis sincèrement que je serai toujours restée là pour les encourager, ils me faisaient tellement pitié ».

Sœur Maria Ida Cislaghi

Fille de la Charité

## La Parole des pauvres

Province du Venezuela

*"Une sœur ira dix fois le jour voir les malades,  
et dix fois par jour elle y trouvera Dieu".*

Vers l'année 2000, je faisais de la catéchèse familiale à la Paroisse Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, proche de la Maison Provinciale où je suis placée. La famille Lopez, membre du groupe de Catéchuménat comprend les parents, la grand-mère et deux enfants dont Nelson, inscrit au catéchisme de la 1<sup>ère</sup> communion. En Catéchèse familiale, il est prévu que les familles participent à une réunion hebdomadaire et quelques temps forts. A la première réunion familiale, la maman n'est pas là. Je m'en inquiète auprès de Nelson ; il me répond qu'elle est malade. La semaine suivante, elle est encore absente. A la fin de la réunion, Nelson me dit : « Maman, ne peut assister aux réunions, elle est invalide et ne peut plus parler ». La réponse me bouleversa. (J'ai moi-même perdu la voix 4 fois, suite à une opération chirurgicale). Je promets à Nelson d'aller voir sa maman. Je me rends chez elle, cette même semaine et je la découvre alitée, immobile, sans voix mais avec un regard extraordinairement lumineux et un esprit totalement lucide, capable de se faire comprendre. Cependant le mouvement des yeux est le seul qu'elle a conservé malgré ses dix ans de maladie. A partir de ce jour, nous sommes devenues amies.

A mon retour, je racontai à la Communauté ce que j'ai vécu. Les Sœurs s'intéressent à la malade et à l'enfant. Des Sœurs de la Communauté et du Séminaire sont allées la voir. Pour toutes, chaque rencontre est comme une rencontre avec Dieu. Nous sommes toujours accueillies avec joie, attention et esprit de foi. Cette famille semble avoir un charisme spécial face à la souffrance, une charité sans limites. Je n'ai jamais vu cette maman, ni Nelson, de mauvaise humeur ou impatients. On n'entend jamais de pleurs angoissés ni de plaintes à cause de quelque chose ou contre quelqu'un. Son mari est lui aussi très aimant et attentif à sa femme. Il est son infirmier par vocation et par amour. Avec eux, on apprend à donner sa vie dans la joie ; en lisant l'amour de cette maman pour la Sainte Communion, on comprend mieux ce que signifie l'Eucharistie. Jésus, Pain de Vie, lui communique sa force et son amour pour qu'à son tour, elle devienne « Pain de Vie » pour sa famille.

Dès le début de la maladie, elle avait demandé à recevoir la Communion. Une dame catéchiste la lui portait chaque semaine. Lorsque cette dame catéchiste est décédée, la Communauté s'est organisée pour prendre le relais. Lorsque c'est mon tour d'y aller, je remarque que, dès mon entrée, son regard se fixe sur la custode que je porte et tout son visage semble s'éclairer. Elle reçoit toujours la communion avec une grande joie et participe avec intensité à l'action de grâce.

La regardant, je pense souvent à ce passage d'Évangile où Jésus dit : *"Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron... tout sarment qui donne du fruit, il l'émonde pour qu'il en donne davantage..."*. J'ose dire que les limitations à cause de sa maladie, la réduction de son corps, la souffrance des escarres, l'impossibilité de parler... tout cela est le chemin par lequel passe la source d'eau vive qui la purifie et la configure au Christ, doux et humble de cœur.

Sœur Bérénice JIMENEZ

*Correspondante des Echos*

## Nouvelles brèves

Un chœur unanime de louanges : Merci, Vierge bénie !

Le 8 septembre 2009, après le repas de midi, nous voyons de la fenêtre de la Maison provinciale que le parc du Pineto, situé à quelques mètres de la maison, brûle dangereusement. Le vent souffle les flammes qui envahissent les broussailles sèches, les arbustes, les arbres. On appelle tout de suite les pompiers qui arrivent très vite avec la police, la protection civile, les bénévoles, qui sont presque tous nos voisins de maison, et aussi des photographes et des journalistes. Les pompiers nous ordonnent de sortir immédiatement. Mais nous voulions aller vers nos 40 Sœurs aînées de l'infirmerie : « Ne vous en préoccupez pas, crie le responsable, nous nous en occupons ; allez dehors, sur la route, vers le portail de sortie. Dehors, tout de suite ; dehors, en vitesse » !

Le danger est grand, les pompiers se précipitent vers l'infirmerie, les Sœurs infirmières et le personnel de la maison portent des fauteuils roulants, des brancards, des cannes anglaises, tout ce qui peut être utile pour s'éloigner du danger. Il n'est pas facile de réaliser une telle opération en quelques minutes car, en début d'après-midi, la plupart des Sœurs âgées et malades sont dans leur lit. Une course frénétique commence pour les mener jusqu'au jardin qui, jusque là, était hors d'atteinte du feu. Soudain, un coup de vent impétueux pousse les flammes jusqu'au mur de notre clôture et commencent à atteindre la soixante d'arbres qui seront tous détruits. Les flammes s'élèvent à une quarantaine de mètres au-dessus du mur. Nous sommes paniquées. Les tubes extérieurs de méthane sont à très peu de mètres. Si le feu les rejoint, c'est la catastrophe. Heureusement, des hélicoptères lancent de puissants jets d'eau sur l'incendie et éloignent le danger. Les flammes diminuent, y compris celles qui auraient pu atteindre le parking où se trouvait une dizaine de voitures. Nous n'osons pas imaginer ce qui aurait pu se passer. C'est un vrai miracle ! Quelques bénévoles se dirigent vers le groupe des Sœurs aînées et leur communique la bonne nouvelle : tout danger est écarté. Merci, Vierge Marie.

Toutefois, nous ne pouvons pas rentrer tout de suite dans la maison. Environ trois heures après, nous pouvons rentrer dans la maison, ouvrir portes et fenêtres pour aérer. Bien sûr, la Maison provinciale a subi des dégâts : plus de 60 arbres détruits, les volets cassés, les fenêtres déformées, des vitres fracassées, le tuyau souterrain du méthane endommagé sur quelques mètres, tout est à refaire, mais le plus important est qu'il n'y a eu aucune victime. Nous avons chaleureusement remercié les pompiers et les policiers, nous leur avons offert une Médaille miraculeuse.

Merci Vierge Bénie ! Nous avons vu ta protection et nous nous sommes rappelées de ta parole à Catherine Labouré : « J'aime la Communauté, je suis avec vous, je suis votre Gardienne. (Soeur Maddalena Castrica, Province de Rome)

## Spécial 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort des Fondateurs

Sainte Louise de Marillac

1591 – 1660

Histoire, Mémoire, Méditation

Louise de Marillac en son temps

Les œuvres de Dieu se font lentement et chacune en son temps, marquées dans sa sagesse et sa providence.

A l'occasion des célébrations du Tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac, dans le livre souvenir « Monsieur Vincent vit encore », quelques lignes de la préface frappaient : « il faut convenir que le chef d'œuvre de Vincent de Paul fut la création des Filles de la Charité... à son école, Louise de Marillac, à l'âme détachée et transparente, n'aura dans sa vie d'autre mobile que la charité, fruit de l'Esprit-Saint.»<sup>19</sup>

Après la mort de Monsieur Le Gras, il faudra huit années à Monsieur Vincent pour laisser Dieu mûrir son plan sur l'âme et l'esprit de Louise. Il prend un temps assez long pour l'étudier humainement et spirituellement, car tension vers la perfection il y avait, mais aussi crispation de tout son être. Il a voulu l'aider à se libérer d'elle-même en restant le serviteur humble en l'Esprit-Saint. Tout simplement, il l'invite « à être la chère fille de Notre-Seigneur, toute humble, toute soumise et toute pleine de confiance, et à attendre toujours avec patience l'évidence de sa sainte et adorable volonté. »

Le temps d'épreuve sera long... long, pour Louise, tandis que Monsieur Vincent attendait patiemment les signes de Dieu.

Par les lettres de Monsieur Vincent, Louise est au courant de l'activité charitable des Missionnaires et c'est Abelly qui nous rapporte qu'un jour Mademoiselle Le Gras fit savoir à Monsieur Vincent qu'elle se sentait fortement touchée en ses oraisons de s'adonner au service des pauvres. Il était heureux ! La réponse ne se fit pas attendre « oui, certes, pourquoi dire non... »<sup>20</sup>.

Cependant, ce ne sera pas l'immédiat, il veut amener Louise à un désistement de sa volonté propre, sans repli sur elle-même, ne pas enjamber sur la Providence, selon ses propres termes. L'année suivante, 1629, la Providence de Dieu fait signe à tous les deux.

« Allez donc, de par Dieu »

Le mandat donné par Monsieur Vincent à Louise est clair : « Allez » et elle part, chargée de la visite des Charités dont les Dames sont les animatrices. Elle va... affronter les incertitudes et les accidents de la route. Villages ou hameaux à la campagne, les environs de Paris et, plus tard la

---

<sup>19</sup> Ga 5, 22

<sup>20</sup> Copies textuelles, lettre du 26 juillet, p. 28

Champagne et d'autres, partout elle voit la misère, l'ignorance, mais aussi les ressources de l'esprit de charité.

« Visitatrice des charités »<sup>21</sup>, dit son premier biographe. Lorsqu'elle était arrivée dans le village, elle rassemblait les femmes qui étaient associées dans la Confrérie de la Charité, que Monsieur Vincent avait suscitée à l'occasion de ses Missions ; leur donnait les instructions nécessaires pour bien s'acquitter de cet emploi, les encourageait par la ferveur de ses discours, travaillait à en augmenter le nombre, animait ce qui était refroidi, relevait ce qui était tombé, affermissait et perfectionnait ce qui était établi. Les comptes rendus de ces visites sont objectifs et précis, et remis à Monsieur Vincent.

L'expérience apprend à Louise que le bien n'est pas toujours apprécié ou mal vu. En plusieurs lieux, ce sont les curés qui pensent que cette femme se mêle de leur fonction, ou même l'Evêque, qui voit d'un mauvais œil une parisienne, envoyée d'une autorité peu connue. L'expérience n'est pas perdue. Monsieur Vincent, après réflexion, conseille : faire des excuses, se retirer et même revenir au logis sur son ordre si c'est nécessaire. Louise fait aussi l'expérience qu'elle vit l'Evangile en son intime profondeur, ce qu'elle fait « c'est à Dieu, en la personne du Christ » rencontré en eux.

Monsieur Vincent lui donnait les consignes indispensables, mais lui avait laissé toute latitude pour l'amélioration des règlements afin que les pauvres soient bien servis. Ce contact direct avec les pauvres, l'observation attentive de leurs besoins, la diversité des appels, la découverte des carences au niveau du service sont les signes avant-coureurs de la mission qui lui sera confiée plus tard, de la part de Dieu et des hommes. Monsieur Vincent se réjouit, mais il la tient dans une sage réserve : « Notre Seigneur, sur les pas duquel vous marchez, sera lui-même celui qui y pourvoira. Il faut lui en laisser le soin et demeurer en paix. »<sup>22</sup>

Monsieur Vincent complétait la mission avec la fondation d'une charité. Paris s'honorait, comme première Charité de la paroisse Saint Sauveur ; Saint Nicolas du Chardonnet fut la seconde, d'autres suivaient. La rencontre avec les Dames, sur l'ordre de Monsieur Vincent, fut la tâche majeure de Louise. Très vite, elle est reconnue comme modèle et comme source. Sa culture humaine, sa culture religieuse plus grande encore, lui permirent d'apporter une aide efficace au fonctionnement des Charités, dont l'une semblait périliter, selon Vincent lui-même. Louise se sent engagée.

Elle revoit le règlement initial, la fin pour laquelle la Confrérie de la Charité doit être instituée :

- le patron de la Confrérie sera Notre-Seigneur Jésus-Christ
- elle sera composée d'un certain nombre de femmes et de filles... avec le consentement des maris ou des parents
- des officières auront la direction de la dite Confrérie avec l'avis de Monsieur le Curé, de la Directrice, des Assistants qui serviront de Conseil à la Directrice, du devoir de chaque servante des pauvres, de la manière que les Servantes des Pauvres tiendront pour les servir... de nourrir les malades... de la charité entre elles... de l'élection des officières et de la reddition des comptes<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> Gobillon IV, 35

<sup>22</sup> Coste I, 218

<sup>23</sup> Livre gris p. 704-706 - Louise de Marillac, ses écrits

Les visites révèlent à Louise les réalités concrètes devant lesquelles il lui semble qu'il faudrait réagir. Monsieur Vincent est mis au courant par ses comptes rendus faits avec minutie, perspicacité pour signaler les carences. La collaboration s'établit dans une confiance totale et réciproque, Monsieur Vincent dirige les efforts de Louise de Marillac, recueille aussi très volontiers ses avis et en tient compte, modère son ardeur au travail tout en précisant : « je pense qu'il est expédient que vous les assembliez toutes, que vous lisiez le règlement ensemble et tâchiez de mettre toutes choses en la pratique conforme au règlement, qui est différent des autres pour ce que c'est le second établissement, mais vous leur pourrez rapporter, s'il vous plaît, la pratique des autres lieux, et tâchez à les résoudre à faire de même, notamment à l'égard de la perpétuité des Sœurs ...»<sup>24</sup>

Louise essaie de mettre toutes choses au point selon les indications de Monsieur Vincent, ou selon son propre génie d'organisation, ce qui lui vaudra une félicitation "spontanée" de la part de M. Vincent : « Vous êtes une brave femme d'avoir ainsi accommodé le règlement de la Charité et je le trouve bien »<sup>25</sup>. Il n'y eut pas de suite. Il avait confié à Louise cette Charité qu'il avait fondée et qui se trouvait dans des difficultés qu'il ne pouvait suivre faute de temps. Avec une maîtrise particulière pour l'application du règlement, Louise remit tout au point.

#### Monsieur Vincent, directeur spirituel

Monsieur Vincent n'oublie pas qu'il est le directeur spirituel de Louise.

A la fin de l'année 1630, Michel de Marillac, ex Garde des Sceaux, est détenu à Châteaudun. Mademoiselle qui l'aimait tendrement désirait aller le voir dans sa prison et Monsieur Vincent ne le juge pas très à propos : « ... pour Monsieur de Marillac, je veux tout ce que vous trouverez bon, mais prenez garde de vous embarrasser. Il me semble, en ces choses, qu'il faut être disposé à prendre l'avis que celui à qui l'on se conseille donne et quand il vous dira quelque chose contre votre sentiment, qu'il n'y faudra point retourner deux fois. Faites pourtant ce que Notre-Seigneur vous suggérera ». Louise renonce à la visite et continue les visites des Charités. Après les fortes secousses, Monsieur Vincent encourage, s'inquiète de sa santé : « ... ayez bien soin de votre santé, et n'épargnez rien pour vous nourrir pendant votre grand travail ; j'ai toujours opinion que vous ne vous nourrissez pas assez. »<sup>26</sup>

Mais les nombreuses absences de son directeur au cours de l'année 1632 rendent plus difficiles le dépassement de ses peines intérieures. Monsieur Vincent comprend : « me voici votre voisin depuis midi... si demain, incontinent après dîner, il vous plaît prendre la peine de venir jusqu'ici, nous apprendrons de vive voix ce que vous nous écriviez... P.S. Je ne puis que vous dire que je me propose de vous bien blâmer demain, de ce que vous vous laissez aller ainsi à ces veines appréhensions<sup>27</sup>. Oh ! Apprêtez-vous à être bien tancée. »

---

<sup>24</sup> 19<sup>e</sup> Lettre 1630 – Copies textuelles p. 26

<sup>25</sup> 22<sup>e</sup> lettre – Copies textuelles p. 30

<sup>26</sup> Juin 1632, Copies textuelles

<sup>27</sup> Mr Vincent avait quitté la résidence des Bons-Enfants pour Saint Lazare

Plus tard, lorsque Louise sera en peine de logement, son directeur lui répondra avec sa clarté habituelle :

« ... je vous prie me mander si vous avez arrêté un logis, et où c'est que vous l'aurez pris, peut-être que vous pensez que j'ai quelque raison qui vous regarde pour laquelle je pense qu'il n'est pas expédient que vous logiez en ces quartiers ; oh ! non cela n'est point, je vous en assure. Mais la voici : nous sommes au milieu de gens qui regardent tout et jugent de tout ; l'on ne nous verrait pas entrer trois fois chez vous qu'on ne trouvât à parler et à tirer conséquence qu'on ne doit pas trouver à redire où qu'ils aillent, ce n'est pas que nous les observions, ainsi celui seulement qui a le pouvoir de le faire. Quand j'aurai le bien de vous voir, je vous en parlerai plus particulièrement. »<sup>28</sup>

Le chemin spirituel de Louise, fait de troubles, de doutes, de tourments, d'angoisse et de peine incroyable, se précise avec le temps. Monsieur Vincent la mena à sa nouvelle vocation, à ce dévouement aux pauvres pour l'amour du Christ. Dans ce don total de soi pour son prochain, Louise retrouva progressivement son équilibre, remit son cœur à la volonté de Dieu et ne se laissa pas détourner de sa tâche par les tristes événements vécus par des êtres chers. Elle visite les Confréries, les Charités à la campagne, atteint lentement par là la clarté et cette droiture d'esprit qu'elle ne peut trouver qu'à la lumière de Dieu et de la calme sécurité de la divine Providence.

Louise savait que les Charités avaient besoin de personnes capables de servir et préparées à leur tâche ; le signe vint de Dieu par Marguerite Naseau.

#### Marguerite Naseau

« ... première sœur qui ait eu le bonheur de monter le chemin aux autres, tant pour enseigner les jeunes filles que pour assister les pauvres malades, quoiqu'elle n'ait eu quasi d'autre maître ou maîtresse que Dieu »<sup>29</sup>.

Comment cela se fit-il ?

Monsieur Vincent avait fondé des Charités en la ville de Paris. Quelques Dames eurent ce même désir d'assister les pauvres de la paroisse, mais quand on vint à l'exécution, elles furent bien empêchées pour multiples raisons, de leur rendre les services bas et pénibles.

Abelly explique les modalités de leur assistance aux pauvres : « Elles envoyaient leurs domestiques pour les remplacer et rendre les services. Il arrivait le plus souvent qu'elles n'avaient ni adresse, ni affection pour s'en bien acquitter. Ce qui fit voir qu'il était absolument nécessaire d'avoir des servantes qui ne seraient employées qu'à servir ces pauvres malades, et qui leur distribueraient chaque jour la nourriture et les remèdes, selon l'exigence de leur maladie. Ce fut proposé dès 1630 à Mr Vincent, lequel après y avoir pensé devant Dieu, reconnut la nécessité de ce secours »<sup>30</sup>.

La Providence, une fois de plus, conduit Mr Vincent en lui faisant rencontrer Marguerite Naseau !

---

<sup>28</sup> Coste I, p. 316, 41<sup>ème</sup> Lettre des copies textuelles

<sup>29</sup> Conférence de Mr Vincent, juillet 1642

<sup>30</sup> Abelly Livre I, chapitre IX, p.3

Il relate le fait dans la Conférence du 24 février 1653 : « Je n'y avais pas pensé et, par conséquent, c'est Dieu qui a fait cela par lui-même ».

Les Archives de la ville de Suresnes ont produit un document très élaboré quant au déroulement de la vie de Marguerite et à l'origine de son nom, précisant : « Elle s'appelait d'après Monsieur Vincent lui-même, Marguerite Naseau ».

Quand vit-elle Mr Vincent pour la première fois ? Les textes n'en parlent pas, sinon qu'une Charité avait été établie à Saint-Cloud, tout proche de Suresnes et Louise de Marillac s'y trouvait en février 1630. Mr Vincent lui écrivit le 19 février 1630, termina sa lettre en demandant « si cette bonne fille de Suresnes qui vous a vue d'autrefois et qui s'emploie à enseigner des Filles, vous est allée voir, comme elle me le promet dimanche dernier, étant ici »<sup>31</sup>.

A la suite de cette visite, Marguerite partit à Villepreux. Elle y enseigna quelque temps, quitta définitivement sa paroisse Saint-Leufroy lorsqu'elle apprit que Mr Vincent allait fonder à Paris un service pour soigner les malades et secourir les pauvres. Malgré son désir de persévérer dans l'enseignement, elle dit : « je voudrais bien servir les pauvres en cette sorte »<sup>32</sup>.

Dieu a parlé par l'événement. Marguerite seconda Louise de Marillac, se mit à l'œuvre à la paroisse Saint-Sauveur, fut envoyée un peu de temps aux paroisses de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Saint-Benoit, près de la Sorbonne et revint à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. La pénible existence qu'acceptait Marguerite, influençait sa santé. Mr Vincent s'en est aperçu et, dès le 24 février 1633, écrivait à Mademoiselle Le Gras :

« Quant à Marguerite, il serait bon de la faire visiter par le chirurgien de la santé, au cas que le médecin fasse difficulté d'y aller, Mr Cotti s'effraie facilement et néanmoins, je pense qu'il sera bon de faire faire cela au plus tôt. Mr Bourdoise donnera ordre à cela ; faites l'en prier s'il vous plaît, il sait ce qu'il faut faire... »<sup>33</sup>

Néanmoins, Marguerite continue de servir. C'est Mr Vincent qui informe les Sœurs, bien plus tard à l'occasion des Conférences, sur les origines de la Compagnie en parlant de Marguerite Naseau, sans la nommer par son nom :

« Vers ce temps-là, les dames de la Charité de Saint-Sauveur, parce qu'elles étaient de condition, cherchaient une fille qui voulût bien porter le pot aux malades. Cette pauvre fille venait voir Mademoiselle Le Gras, on lui demanda ce qu'elle savait, d'où elle était, où elle voulait bien servir les pauvres. Elle accepta volontiers. Elle vint donc à Saint-Sauveur. On lui apprit à donner des remèdes et à rendre tous les services nécessaires, et elle réussit fort bien... Appelée pour l'établissement de la Charité dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, elle coucha avec une fille qui avait la peste, gagna le mal et fut menée à Saint-Louis où elle mourut »<sup>34</sup>.

Dans la conférence nécrologique des premières Sœurs, Mr Vincent, présentant Marguerite Naseau, termina la conférence par ces mots : « Atteinte de ce mal, elle dit adieu à la sœur qui était

---

<sup>31</sup> Conférence de Mr Vincent, 13 février 1653

<sup>32</sup> 25<sup>e</sup> lettre des Copies textuelles – Archives Maison-Mère. Coste I, p. 187

<sup>33</sup> Coste IX, p. 601

<sup>34</sup> Archives Maison-Mère, M DEF 2, p. 101, juillet 1642 - Manuscrit



avec elle, comme si elle eût prévu sa mort et s'en alla à Saint-Louis, le cœur plein de joie et de conformité à la volonté de Dieu »<sup>35</sup>.

#### La Charité a besoin de servantes... les Charités les attendent

Poussée par l'Esprit de Dieu, Marguerite se met à la disposition de Louise de Marillac. A la faveur de quelques rencontres, elle lui raconte son travail auprès des petites filles pauvres, sans écoles, auprès des jeunes filles et même quelques jeunes gens ont été initiés à la lecture. Tout ce travail était stimulé par l'amour de Dieu. Rencontrant Monsieur Vincent à l'occasion d'une mission, elle lui raconte sa vie : « Monsieur, je me suis apprise à lire de telle façon. J'avais grand désir de l'apprendre à d'autres filles des champs qui ne le savent pas, serait-ce bien ? – Oui da, lui répondit Monsieur Vincent, je vous le conseille ».

Elle suivit le conseil, les leçons devaient être intéressantes au point que quelques élèves l'imitèrent et allèrent jusqu'en d'autres villages porter ce petit savoir à de petites filles. Quant à Marguerite, elle se donnait tout entière à sa tâche de maîtresse d'école, se souciant peu d'elle-même, allant jusqu'à se priver du nécessaire pour permettre à des jeunes gens de faire des études et de se préparer au sacerdoce, auquel plusieurs aboutirent.

Cependant, malgré les succès de son apostolat de maîtresse d'école, il y eut un tournant dans sa vie. Elle apprit qu'à Paris, il y avait une Confrérie de la Charité pour les pauvres malades. Monsieur Vincent prêcha une Mission en-dehors de Paris. Marguerite se confessa à lui et lui fit part de son dessein : « Je voudrais bien servir les pauvres en cette sorte ». Les Charités avaient besoin de servantes, de filles libres, volontaires, disponibles. « C'est Dieu qui le voulait ainsi, dit Monsieur Vincent, pour qu'elle fût la première Fille de la Charité, servante des pauvres malades de la ville de Paris ».

Elle vint servir les pauvres à Saint-Sauveur. On lui apprit à donner des remèdes et faire les autres choses nécessaires où elle faisait fort bien. D'autres filles, celles que Marguerite Naseau avait aidées à se détacher de toutes les vanités du monde et à se mettre dans la « dévotion », se présentaient. Elles étaient confiées à Louise de Marillac qui leur faisait faire à l'arrivée une retraite de quatre jours, selon les indications de Monsieur Vincent. La retraite finie, les filles étaient placées dans une Confrérie. Monsieur Vincent veillait d'une certaine manière à leur formation en les recommandant au clergé paroissial.

Marguerite était la cheville ouvrière de la Confrérie de Saint-Sauveur. Très vite initiée par Louise de Marillac à toutes les nécessités du service des pauvres, elle quitta la paroisse Saint-Sauveur pour travailler à Saint-Nicolas, puis à Saint-Benoît. « *Dans les paroisses, elle se montre toujours aussi charitable qu'à la campagne, donnant tout ce qu'elle pouvait avoir, quand l'occasion s'en présentait* »<sup>36</sup>.

Dans la conférence sur les vertus de Marguerite Naseau, Monsieur Vincent déclara : « Marguerite Naseau de Suresnes est la première Sœur qui ait eu le bonheur de montrer le chemin aux autres, tant pour enseigner les jeunes filles que pour assister les pauvres malades, quoiqu'elle n'ait eu quasi d'autre maître et maîtresse que Dieu »<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> Coste I, p. 187

<sup>36</sup> Conférence sur les vertus de Marguerite Naseau, juillet 1642, p. 53

<sup>37</sup> Conférence sur les vertus de Marguerite Naseau, juillet 1642, p. 52

Ce chemin était familier à Louise de Marillac. Enseigner faisait partie de ses visites dans les différentes Confréries, jusqu'à rédiger son catéchisme pour mémoire, fonder des écoles pour les enfants pauvres, enseigner la créance, soigner les pauvres malades : elle initiait, formait les nouvelles venues à la tâche présente comme Marguerite Naseau « à la gloire de Dieu ».

Louise de Marillac, toujours axée sur la « Lumière de Pentecôte » répond aux appels de Dieu en s'attachant fortement à Lui : « J'ai besoin de pratiquer très grande humilité et défiance de moi-même, de me continuellement abandonner à la Providence... aider le prochain tant que je pourrai, tant pour les âmes que pour le corps, pour l'amour que Dieu nous porte à tous également »<sup>38</sup>.

Sœur Claire Herrmann, Fille de la Charité

---

<sup>38</sup> Ecrits Spirituels, M 40bis, p. 776

## Spécial 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort des Fondateurs

### Influence mutuelle de Vincent de Paul et de Louise de Marillac sur la nature de la Compagnie

#### **ELLES NE SONT PAS RELIGIEUSES**

Quand Louise de Marillac réunit chez elle ces jeunes femmes, ni elle ni Vincent de Paul ne pensent qu'ils sont en train de donner naissance à une Compagnie de femmes consacrées. Mais, quelques mois plus tard, ils prennent déjà des précautions pour qu'on ne pense pas que ce groupe de femmes célibataires, qui vivent en communauté dans la pauvreté et l'obéissance, sont des religieuses, sinon on leur imposerait la clôture et... adieu le service des pauvres.

En ce temps-là, l'idéal religieux coïncidait avec la recherche de la sainteté personnelle à travers une vie contemplative séparée du monde. Pour atteindre cet objectif, l'Eglise imposait la clôture à tous les couvents féminins. Non seulement c'était une aide pour marcher vers la sainteté, mais aussi elle préservait les religieuses de réels dangers moraux.

Au temps du Pape Boniface VIII, la loi de l'Eglise obligeait les religieuses à observer une clôture stricte. Le Concile de Trente, bien qu'il n'ait pas encore été admis officiellement en France, apparaissait comme l'autorité la plus ferme pour la réforme de l'Eglise et un phare contre les huguenots. Il exigeait que ces lois soient strictement observées. Le Pape Pie V fut encore plus exigeant, il déclarait que les Congrégations féminines n'observant pas la clôture, ne pourraient pas recevoir de nouvelles novices, ce qui les condamnait à disparaître. En complétant la législation, l'Eglise décida que pour être religieuse, il fallait émettre des vœux solennels (publics) qui obligeaient à la clôture. Celle qui ne professait pas de vœux solennels, n'était pas religieuse, elle n'était pas obligée de garder la clôture. Mais, en ce temps-là, aucune Congrégation ne pouvait émettre des vœux qui ne soient pas solennels.

La confrérie que Vincent de Paul et Louise de Marillac veulent fonder n'est pas facile à comprendre. La rigidité canonique de l'Eglise rendait impossible la création de nouveaux Instituts de vie consacrée pour l'apostolat et la charité. Cependant, ils réussissent.

#### **REPONSES A QUELQUES PROBLEMES**

La fondation des Filles de la Charité est une réponse à un souci constant de l'Eglise : répondre aux besoins sociaux de chaque époque. La femme consacrée à Dieu est une énergie potentielle ; un des besoins de la société est de résoudre le problème des pauvres abandonnés. Le problème se posait d'une triple façon : comment des femmes consacrées à Dieu dans la prière, peuvent-elles avoir une activité ? Comment des femmes consacrées à Dieu dans un couvent, peuvent-elles exercer la charité au milieu de la société ? Enfin, comment des femmes consacrées à Dieu dans l'Eglise, peuvent-elles être exemptes de l'Ordinaire du lieu ?

Depuis le XII<sup>ème</sup> siècle, ces trois problèmes se présentent imbriqués l'un dans l'autre et ils demandent une réponse convaincante. Les femmes de la bourgeoisie - originaires des villes - provenant de familles aisées, ont des idées d'une grande force innovatrice, cependant, en général, on ne leur donnait pas la direction des couvents, qui était la prébende des nobles. Pour beaucoup d'entre

eux, le couvent est un lieu de vie religieuse, mais aussi considéré comme une situation sociale à l'image d'autres occupations de la société civile.

Cette manière de considérer la consécration à Dieu dans les couvents et les monastères aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles fit que, beaucoup de femmes pauvres, qui ne pouvaient pas se constituer de dot pour se consacrer à Dieu, vivaient la chasteté et la pauvreté dans les maisons particulières et elles se consacraient aux œuvres de charité. Ainsi, nous trouvons un mouvement féminin que l'histoire a appelé "mulieres religiosae", des "semi-religieuses", ou avec un nom plus courant : les *béguines*. Elles se sont fortement répandues aux Pays-Bas, en Allemagne et dans le nord de la France. Avec des accusations propres à cette époque, on les obligea à s'enfermer dans une clôture et celles qui n'obéissent pas, furent poursuivies par des censures ecclésiastiques.

Mais ni la situation, ni le problème des pauvres n'étaient résolus et cela pendant plusieurs siècles. Aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, de nombreuses congrégations sans vœux solennels furent fondées pour s'occuper des pauvres. Mais quand Léon X, en 1521, codifia les règles des tiers ordres et que Pie V rédigea la Constitution "Circa Pastoralis", la plupart évoluèrent vers la vie du cloître. Celles qui ne voulaient pas cette forme de vie, disparurent comme institution. Saint Vincent et sainte Louise en connurent beaucoup.

## **LES CHARITES ET LES FILLES DE LA CHARITE.**

Il est vrai que les Filles de la Charité commencèrent par être une des Charités fondées par Monsieur Vincent. Même si elle était un peu particulière, comme le sera aussi celle du Grand Hôpital (l'Hôtel-Dieu), il est certain aussi que les Charités existaient déjà avant saint Vincent. Les fraternités des Corporations du Moyen-âge avaient évolué lentement. Au début, elles étaient nées pour défendre ses membres contre les intrusions. Puis, elles se mirent à aider les veuves et les orphelins des artisans et les familles de ceux qui étaient malades, elles devinrent donc des confréries. Elles se mirent sous la tutelle d'un saint Patron et elles élargirent le champ de leur aide à tous les pauvres, même s'ils ne faisaient pas partie de la Confrérie. Alors elles prirent le nom de "*Charités*". Parmi les membres il n'y avait que des hommes, parce qu'à cette époque là, ils étaient les seuls à avoir une personnalité juridique.

Quand Vincent de Paul arrive à Chatillon, il découvre que la charité, pour qu'elle soit efficace, doit se réaliser en *groupe* et être *organisée*. Il fonde une Charité dans le village, comme il y en avait ailleurs; une fois il fit allusion en particulier à la Charité de Rome (Coste XIII p. 423). Mais, il fait deux modifications et nous avons là une preuve de sa créativité.

- Premièrement, cette Charité ne comprend que des femmes<sup>39</sup>. C'est là une audace inconcevable à une époque où les femmes sont exclues de la *citoyenneté civile, politique et sociale* à moins qu'elles ne soient veuves. Dans la même Charité, il associe des femmes riches et des femmes qui travaillent. Les femmes qui ont de l'argent paieront les dépenses, car "*l'expérience nous fait voir qu'il est absolument nécessaire que les femmes ne dépendent point en ceci des hommes, surtout pour*

---

<sup>39</sup> Les quelques charités mixtes qu'il a fondées ne durèrent pas longtemps. "*Les hommes et les femmes ensemble ne s'accordent point en matière d'administration ; ceux-là se la veulent arroger entièrement, et celles-ci ne le peuvent supporter. Les Charités de Joigny et de Montmirail furent du commencement gouvernées par l'un et l'autre sexe ... mais parce qu'il y avait communauté de bourse, on fut contraint d'ôter les hommes. Et je puis porter ce témoignage en faveur des femmes, qu'il n'y a rien à redire en leur administration, tant elles ont de soin et de fidélité*" (Coste IV p. 71).

*la bourse* " (Coste I p. 78-79), et les femmes qui travaillent, avec un salaire : - *les gardes des pauvres malades* - prendront soin des malades.

- Deuxièmement, chaque Charité est pleinement autonome, elles sont unies et leur cohésion ne passe pas par les diocèses. Elles doivent cette autonomie à la forte personnalité du Fondateur et au fait qu'elles avaient un même règlement mais adapté aux besoins particuliers de chaque paroisse. En même temps, l'autorité de l'ordinaire du lieu reste entière, car il approuve la Charité, le règlement et les statuts. C'est lui qui accorde la personnalité juridique et il veille sur la Confrérie. Le Curé y participe, il préside la Charité, assiste aux réunions avec une voix délibérative, veille sur sa bonne marche et propose des activités charitables. Saint Vincent ne préside aucune Charité, sauf celle du Grand Hôpital (l'Hôtel-Dieu) et celle des Filles de la Charité quand elles se réuniront pour vivre en communauté.

Le rôle de Vincent est de fonder les Charités avec l'autorisation de l'Archevêque de Paris et du Saint Siège, de rédiger leur règlement et de leur rendre visite pour les encourager ou pour corriger quelque déviation. Souvent, il envoie sainte Louise ou bien un missionnaire<sup>40</sup>.

La Compagnie des Filles de la Charité est une évolution de ces Charités de Monsieur Vincent. Quand les Fondateurs veulent la rendre indépendante sur le plan juridique, ils trouvent le terrain déjà préparé par les différents mouvements féminins de charité restés en veille dans le cœur du monde féminin, même encore au XVII<sup>ème</sup> siècle. Les deux Saints connaissaient déjà les Ursulines, les Chanoinesses de Saint Augustin, les Religieuses de Notre-Dame, les Filles de Sainte Marie et ils savaient que, toutes, elles avaient évolué vers la clôture en faisant des vœux solennels<sup>41</sup>. Ils savaient aussi sûrement, que les Filles de Mary Ward ne le firent pas et furent presque entièrement supprimées.

Les deux Fondateurs échangent beaucoup et donnent peu à peu une forme moderne à la première structure de la Compagnie dont les éléments sont éparpillés dans la société chrétienne d'alors, mais que personne n'avait encore réussi à rassembler. Le Concile de Trente leur a facilité la voie. Les deux saints constatent que les Confréries de Charité laissées aux Evêques sont une voie possible pour rénover la place des laïcs dans l'Eglise. Vincent et Louise collaborent avec la Providence au moment opportun, sans la devancer ni la retarder. Ils savent lire les signes de leur temps et ont l'audace d'agir en conséquence, la constance de ne pas abandonner, la sagesse de respecter aussi bien l'Eglise que les autorités civiles.

### **Créativité et audace**

En parlant et en travaillant ensemble, les deux Fondateurs surmontent les obstacles provenant de la mentalité de l'Eglise officielle et de la société civile. Petit à petit, ils consolident la nouvelle institution ecclésiale : la Compagnie.

Dans le Document Inter Assemblée (2009-2015), les quatre Appels avec leurs Réponses sont identiques au projet des Fondateurs pour la petite Compagnie : ils parlent "*des pauvres abandonnés qui sont dans toute sorte de besoins, et qui ne peuvent bonnement en être secourus que par le service de ces bonnes filles qui se détachant de tout intérêt, se donnent à Dieu pour le service spirituel et temporel de ces pauvres créatures que sa bonté veut bien tenir pour ses membres*"<sup>42</sup>. Hier et aujourd'hui, la Compagnie apparaît comme une pyramide à quatre faces : « Données à Dieu, service des pauvres, vie de communauté et esprit spécifique ». Animées par un charisme que nous appelons

---

<sup>40</sup> Coste II p. 1 - 2; XIII p. 444 - 464 - 489.

<sup>41</sup> Coste IX p. 583; X p. 113 - 114 - 124 - 144...

<sup>42</sup> Ecrits spirituels Sr. Charpy L.9 p. 19

vincentien, toutes sentent qu'elles *appartiennent* à une Institution dont les membres sont séculiers, elles ne sont pas des religieuses.

*Données à Dieu en chasteté, en pauvreté et en obéissance,*

Le Document parle d'enracinement en Jésus-Christ. Les Fondateurs disent « *revêtues* de l'Esprit de Jésus-Christ : humilité, simplicité, charité... que les Sœurs puisent dans la prière et dans l'Eucharistie (aujourd'hui nous y ajouterions la Parole de Dieu).

*Pour le service corporel et spirituel des pauvres.*

Saint Vincent a fait du service des pauvres la finalité de la Compagnie (cf. Coste IX p. 583) mais les Filles de la Charité n'en ont pas le monopole. Car tout être humain doit se sentir solidaire de ses frères, en particulier les plus pauvres et, à plus forte raison, les chrétiens comme Jésus le demande. Toute l'histoire du christianisme l'illustre et le Concile Vatican II le souligne fortement<sup>43</sup>.

*En communauté fraternelle.*

La communauté des Filles de la Charité fut une véritable révolution dans la vie consacrée qui ne connaissait pas alors toutes les exigences de la vie en commun. Les Sœurs sortaient de la maison pour le service des pauvres, au retour, elles avaient besoin de trouver du calme et de l'amitié dans une communauté fraternelle. La Constitution 12 cite la charte des Filles de la Charité. Nous savons que sainte Louise y a collaboré, comme elle l'écrit aux Sœurs en partance pour Narbonne : "*Il faut, avant votre arrivée, mes chères Sœurs, que je vous dise la consolation que j'ai de vous voir comme dans votre cloître, sur le chemin, et dans les rues de Paris*" (Lettre 628 bis p. 643). Auparavant, lorsque les religieuses entraient au couvent, elles vivaient toujours avec les mêmes compagnes. Leur vie se déroulait en solitaire dans leur cellule ou dans les jardins, elles se rassemblaient essentiellement pour la liturgie et le réfectoire. Les Béguines, elles, vivaient dans la même maison, ou bien dans plusieurs maisonnettes situées dans un espace commun (appelé Béguinage), elles n'avaient pas de Maison-Mère ni de Règles communes ni de Supérieures. Chaque béguine était libre d'organiser sa vie et le service des pauvres.

L'idéal communautaire de la vie vincentienne, c'est que les Sœurs vivent unies, à l'image de la Trinité, selon le Règlement que les Fondateurs avaient rédigé ensemble en vue du service des pauvres. La vie fraternelle est souvent difficile, elles ne se choisissent pas ni la communauté où elles sont placées. Louise forme les Sœurs à cette nouvelle vie et les soutient par ses lettres. Le merveilleux résultat témoigne du talent et de la sainteté de cette femme qui n'avait pas de modèle ni de livre pour s'inspirer. Son école est la prière, son maître le Saint Esprit avec l'aide de Vincent.

Les débuts de la vie communautaire ne sont pas trop difficiles. Les communautés, composées généralement de deux Sœurs, sont assez proches de Louise. Les difficultés commencent quand elles s'éloignent de Paris, à Richelieu par exemple (Lettre 11 p.20) et quand elles forment des communautés de plus de cinq Sœurs, comme à Angers et à Nantes, loin de Paris, là les difficultés augmentent<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup> En particulier Gaudium et Spes 2<sup>e</sup> partie Chap. III § 2

<sup>44</sup> Ecrits spirituels Sr. Charpy L. 104bis p.112; L. 174 p. 195 - Coste III p. 174 à 180.

## APPARTENANCE A UNE COMPAGNIE SECULIERE

L'élément le plus caractéristique de la Compagnie, c'est *l'exemption de l'Ordinaire du lieu pour son gouvernement et sa vie interne, tout cela sans cesser d'être une Compagnie séculière.*

Pendant plusieurs années, Louise de Marillac est inquiète en pensant que la Compagnie pourrait disparaître, car elle n'était pas encore reconnue officiellement par l'Eglise ni par le gouvernement.

En septembre 1645, les deux Fondateurs pensent que le danger de confondre les Sœurs avec les religieuses est écarté ; alors ils demandent à l'Archevêque de Paris d'ériger les Filles de la Charité en une nouvelle Confrérie, différente des Confréries de la Charité, avec personnalité juridique et autonomie propre. Vincent l'explique aux Sœurs : *"Jusques à présent vous n'avez point été un corps séparé du corps des dames de la confrérie de la Charité ; et maintenant mes filles, Dieu veut que vous soyez un corps particulier, qui, sans être séparé pourtant de celui des dames, ne laisse pas d'avoir ses exercices et fonctions particulières"*<sup>45</sup>.

Pour fixer la nature juridique des Filles de la Charité, Vincent (licencié en droit) cherche comment respecter un texte du Concile de Trente, confirmant le IV<sup>ème</sup> Concile du Latran et la Constitution *Quaecumque* de Clément VIII. Vincent rédige une Supplique et demande à Louise son avis. Celle-ci est bouleversée en découvrant que la Compagnie serait sous l'autorité de l'Archevêque de Paris. Certaines raisons provoquent cette divergence d'opinions entre eux. Vincent ne veut pas que la Compagnie soit supprimée mais qu'elle soit érigée au plan civil et religieux. Depuis le Concile de Trente, il était interdit d'ériger de nouvelles Congrégations religieuses. Cependant, les évêques peuvent approuver des confréries de piété ou de charité et, donc, aux yeux de Vincent, c'est le seul chemin pour l'érection de la Compagnie. Il pense impossible que l'Archevêque signe le décret d'érection si la Compagnie dépend d'un prêtre, même s'il s'agit de Monsieur Vincent. L'érection de la Compagnie sera acceptée si elle dépendait de l'Archevêque et cela éviterait l'opposition de la Congrégation de la Mission à assumer la direction d'une Compagnie féminine<sup>46</sup>.

Avec sa délicatesse féminine, Louise s'oppose fermement à cette dépendance. Réaliste et observatrice, elle regarde la situation de ses filles, sans culture sociale ni religieuse. Connaissant leur psychologie et leur manière de vivre, elle sait que ces paysannes très simples ont besoin de bons prêtres bien formés. Elle craint aussi que, dans les autres diocèses, les Sœurs, soumises à l'autorité de l'Archevêque de Paris, ne soient pas acceptées. Enfin si elles dépendaient des évêques, chacun d'entre eux pourrait les diriger à son gré et introduirait, ainsi, la division de la Compagnie. Louise pense que les Prêtres de la Mission fondés par Vincent de Paul ont les mêmes objectifs, un charisme et un esprit semblables. La Congrégation de la Mission jouit du prestige de son Fondateur, de plus, beaucoup de ses membres émanent du clergé séculier. Pour toutes ces raisons, Louise préfère la suppression de la Compagnie si elle ne dépend pas du Supérieur général de la Mission<sup>47</sup>.

Vincent de Paul y réfléchit pendant un an. Il sait que Louise est intelligente et intuitive mais il craint de commettre une erreur irréparable. Il souhaite attendre une manifestation plus claire de la volonté de Dieu.

---

<sup>45</sup> Coste IX p.323 Conférence du 30 mai 1647

<sup>46</sup> Coste VIII p. 233 - 237 à 239; XII p. 86 - 87.

<sup>47</sup> Ecrits spirituels Sr. Charpy L.124bis - 130 quater

### ***Approbation manquée de la Compagnie***

A l'automne 1646, Vincent de Paul se décide à envoyer la supplique à l'Archevêque (Coste II, p. 548...) pour demander l'érection de la "*Confrérie de la charité des servantes des pauvres malades des paroisses*" en Confrérie indépendante des Dames de la Charité. L'Archevêque coadjuteur de Paris, Jean-François-Paul de Gondi, l'approuve le 20 novembre 1646<sup>48</sup>. Le Roi Louis XIV, encore enfant, donne son approbation et remet les Lettres Patentes au Procureur général : Blaise Méliand afin de les faire enregistrer au Parlement de Paris pour donner valeur juridique à l'approbation de l'Archevêque et celle du Roi.

La clause si redoutée était bien claire : "*ladite confrérie sera et demeurera à perpétuité sous l'autorité et dépendance de mondit seigneur l'archevêque et ses successeurs*" (XIII p. 558). Bien sûr, il y avait une autre phrase ambiguë, qui nuançait cette clause : à "*notre cher et bien-aimé Vincent de Paul...nous lui avons confié et commis la conduite et direction de la susdite société et confrérie tant qu'il plaira à Dieu lui conserver la vie*". Mais, et après sa mort ?

Malgré tout le respect et la soumission qu'elle a pour Vincent, Louise voit clairement le danger qui menace. Quelques jours après, elle lui écrit : "*Ce terme si absolu de dépendance de Monseigneur, ne nous peut-il point nuire à l'avenir, donnant liberté de nous tirer de la direction du Supérieur général de la Mission. N'est-il pas nécessaire, Monsieur, que par cet établissement votre charité nous soit donnée pour Directeur perpétuel?... Au nom de Dieu, Monsieur, ne permettez pas qu'il se passe rien qui donne tant soit peu de jour de tirer la Compagnie de la direction que Dieu lui a donnée, car vous êtes assuré que aussitôt ce ne serait plus ce que c'est, et les pauvres malades ne seraient plus secourus, et ainsi je crois que la volonté de Dieu ne serait plus faite parmi nous*" (L. 130 quater)

Cette lettre interpelle Vincent et c'est seulement le 30 mai 1647, après avoir attendu plus de six mois, qu'il communique aux Sœurs que leur Confrérie est approuvée par l'Archevêque de Paris. Au cours de sa conférence sur l'observance des Règles, il lit les documents, puis il explique le nom de servantes des pauvres, l'article qui parle du travail, celui qui se réfère à la chasteté et au silence.

A la fin de 1647, Louise revient à la charge avec l'obstination que Dieu donne quand il veut quelque chose : "*Il m'a semblé que Dieu a mis mon âme dans une grande paix et simplicité à l'oraison, très imparfaite de ma part, que j'ai faite sur le sujet de la nécessité que la Compagnie des Filles de la Charité soit toujours successivement sous la conduite que la divine Providence leur a donnée, tant pour le spirituel que temporel, en laquelle je pense avoir vu qu'il serait plus avantageux à sa gloire que la Compagnie vint à manquer entièrement, que d'être en une autre conduite, puisqu'il semble que ce serait contre la volonté de Dieu*" (L. 199).

### ***Approbation définitive de la Compagnie***

Les deux fondateurs savent très bien que la Compagnie n'a pas encore été approuvée officiellement, car le Parlement n'a pas enregistré les Lettres Patentes du Roi. Le Parlement ne les a pas enregistrées parce que le Procureur général, Blaise Méliand, ne les lui a pas présentées avec la mention *je le requiers ou j'y consens*, affirmation nécessaire pour pouvoir enregistrer. Blaise Méliand veut sauvegarder les intérêts de l'Etat : si les Filles de la Charité sont des religieuses cloîtrées, elles n'ont pas de rentes pour survivre et seront un poids pour la société. Si elles sont séculières, c'est une

---

<sup>48</sup> Coste III p; 53...XIII p.557



situation encore inconnue (L. 283 p. 317). Puis, commence le temps de la Fronde et quelques mois plus tard, Blaise Méliand décède. Nicolas Fouquet achète la charge de Procureur général. Les Fondateurs ont recours à lui, mais il ne retrouve pas les Lettres Patentes, sans doute disparues dans le tumulte de la Fronde.

Une circonstance politique vient aider Louise. L'Archevêque de Paris, le Cardinal de Retz, devant fuir Mazarin, part à Rome. Le Saint-Siège demande alors aux Prêtres de la Mission d'accueillir le Cardinal chez eux, ce qu'ils font. La Cour de Paris est en colère et le Roi ordonne à tous les Prêtres de la Mission français de rentrer à Paris. Mais, quelques jours avant, Vincent de Paul avait envoyé au Cardinal tous les documents pour l'approbation de la Compagnie. Reconnaissant pour l'accueil reçu, le Cardinal de Retz approuve la Compagnie en y ajoutant une modification importante : il confie à Vincent de Paul "*la conduite et direction de la susdite société et confrérie, sa vie durant, et, après lui, à ses successeurs généraux de ladite congrégation de la Mission*". Le 8 août 1655, la Compagnie, comptant plus de 150 Sœurs, est officiellement érigée. Le 16 décembre 1658, le Parlement de Paris enregistre les Lettres Patentes que Louis XIV avait signées en novembre 1657, il approuve la Compagnie en France et dans tous les pays qui dépendent de lui<sup>49</sup>.

### **Originalité de la Compagnie**

Vincent sait que l'Ordinaire du lieu délègue un prêtre pour diriger une confrérie mais qu'il renonce pour toujours à son pouvoir en faveur des Supérieurs d'une Congrégation masculine, selon les directives du Concile de Trente, était quelque chose d'insolite. De plus, les futurs Archevêque de Paris accepteront-ils cette disposition ? Les Evêques des autres diocèses ne la rejeteront-ils pas ? Dans ce cas, il n'y aurait plus d'autre solution que de recourir au Saint Siège. Vincent ne cherchait pas l'approbation pontificale, car les filles risqueraient d'être assimilées aux religieuses et à la clôture ou alors d'être simplement supprimées, comme les Filles de Mary Ward.

Ce que Vincent et Louise ne réussirent pas, leurs successeurs l'obtinrent. En 1668, lors d'un séjour à Paris, le Cardinal Louis de Vendôme, Légat Pontifical, reçoit les Supérieurs de la Compagnie et écoute leur demande avec bienveillance. En tant que Légat de Sa Sainteté le Pape Clément IX, le 8 juillet 1668, il signe l'approbation pontificale : "*Nous approuvons et confirmons par l'autorité apostolique dont nous sommes revêtu en cette cause la dite Communauté ou Congrégation, son noviciat et ses constitutions tant celles dudit Vincent instituteur que celles qui ont été faites et approuvées par le dit Cardinal [de Retz]*" (Genèse de la Compagnie p. 26). La Compagnie approuvée officiellement par l'Archevêque de Paris, l'est maintenant par le Saint Siège. Mais, le plus étonnant, c'est que, sans en avoir fait la demande officielle à Rome, comme le voulait le IV<sup>ème</sup> Concile du Latran. La Compagnie est donc de droit pontifical tout en restant sous l'autorité du Supérieur général de la Congrégation de la Mission.

Louise était bien consciente de la réalité de la situation de la femme au XVII<sup>ème</sup> siècle : très rarement, elle pouvait agir en personne libre sur le plan juridique, elle était exclue de la *citoyenneté politique*, de la *citoyenneté civile* c'est-à-dire du droit de propriété et de disposer d'elle-même, de la *citoyenneté sociale* c'est-à-dire le droit de participation à part égale avec l'homme dans la vie publique et pour les biens sociaux. Dès sa naissance, la fille a donc une situation sociale déterminée, elle dépend d'un homme : son père, son mari, son frère, son tuteur. Plus tard, qu'elle soit célibataire ou mariée, la

---

<sup>49</sup> Coste V p. 269-275, 336; VI p. 21; XI p. 172...; XIII p. 569..., 572..., 578..., 285...; Documents Sr. Charpy N° 613, 614.

loi la considère comme mineure ; son destin est d'avoir des enfants et de s'occuper des travaux de la maison. Pour être convenable, la femme, devait être mariée, ou cloîtrée.<sup>50</sup> Une jeune femme célibataire, ayant l'âge d'être mariée, était marginalisée et assimilée à une séductrice. Souvenez-vous quand Louise voulut faire installer un point d'eau dans la cour de la Maison des Filles de la Charité, un des arguments était les injures reçues par les Sœurs quand elles allaient chercher de l'eau car elles n'étaient ni religieuses, ni mariées<sup>51</sup>.

Louise était une veuve de la bourgeoisie qui devait défendre les droits d'un fils mineur. Cela lui donnait une certaine autonomie et certains droits comme ceux des hommes. Mais, souvenons-nous que sa naissance n'étant pas reconnue, elle était marginalisée par les lois civiles et familiales ; elle se rendait compte que, femme, elle était sans défense et cherchait un appui auprès de Vincent de Paul.

En son temps, la fondation de la Compagnie des Filles de la Charité fut une révolution : des femmes de basse condition assuraient des responsabilités réservées jusqu'à maintenant aux hommes ou aux femmes riches, et ces femmes de condition modeste allaient jusqu'à diriger beaucoup d'œuvres<sup>52</sup>, c'était inconcevable. Elles pouvaient même être nommées "*Supérieures*", et cela exclusivement à cause de leurs qualités personnelles et non en raison de leur titre de noblesse...

Ce n'était pas étonnant que la nouvelle Compagnie fut une préoccupation pour le Procureur général de Paris car le lieutenant de Beauvais avait déjà essayé d'interdire les réunions des 300 Dames des Charités fondées dans la ville, par un "*certain prêtre nommé Vincent*"<sup>53</sup>.

Dans une autre conférence, Vincent disait aux Sœurs en 1658 : "*Vous pourrez dire : «Ce sont des hommes ; mais des filles ? — Savez-vous, mes sœurs, que beaucoup de personnes, même de votre sexe, passent les mers pour aller rendre service à Dieu en servant le prochain*"<sup>54</sup>.

Père Benito Martinez, cm

---

<sup>50</sup> Voir Coste I, 316; IX, 590; X, 658-659.

<sup>51</sup> Documents Sr. Charpy p. 826

<sup>52</sup> Ecrits spirituels Sr. Charpy L. 547, 136, 174, 481,283, 333, 341, 368, 655; A 61; Coste IX p. 531-534.

<sup>53</sup> Ecrits spirituels Sr. Charpy L. 283 ; Coste I, 95-96. En note, Coste cite Alphonse Feillet.

<sup>54</sup> Coste X p. 508

